

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

A O U S T 1742.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Maj. la Reine de Hongrie & de
Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XLII.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pays. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr' autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à présent 42. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. part. in 80. nouv. édit. revûe par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 28. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à présent 45. vol.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

Août 1742.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques nouvelles de Littérature.

I. **N**OUS annonçâmes dans le Journal des mois de Decembre & de Janvier derniers, aussi bien que dans une Lettre Circulaire, en forme de Programme, que le Sr. ANDRÉ CHEVALIER avoit sous ses presses, l'*Histoire Ecclésiastique & Civile du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny*, composée par le R. P. BERTHOLET, de la Compagnie de JESUS. Nous y dîmes en même-tems que l'Ouvrage complet contendroit douze ou quatorze Tomes, dont les quatre premiers devoient être imprimés vers les Pâques. Cependant, dans le cours de l'impression, l'Auteur s'étant aperçu que tous les Tomes n'auroient pas leur grosseur proportionnée, il a changé de dessein, & a pris la résolution d'en réduire deux en un seul, ou trois en deux; en sorte que tout l'Ouvrage n'excédera pas huit Tomes d'un

Histoire de Luxembourg & de Chiny.

P a grand

grand in 4°. chacun de ces Tomes renfermant environ quatre-vingts feuilles.

Ce nouvel arrangement a été cause que le Sr. Chevalier n'a pû fournir les quatre premiers Tomes au tems qu'il les avoit promis. Mais il est maintenant en état, tant par les mesures qu'il a prises, que par l'assiduité d'ouze Ouvriers uniquement occupés à ce travail, d'imprimer un Tome en moins de trois mois. Et comme il débitera sûrement les trois premiers dans le cours du mois de Septembre prochain, les autres le suivront de si près, qu'il n'y aura, entre le débit de ceux-ci & de ceux-là, d'autre intervalle que le tems nécessaire à l'impression.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit ailleurs de cette Histoire; savoir, qu'elle est nouvelle en son genre, nul Historien n'ayant entrepris jusqu'à présent de la composer, & qu'en outre elle est d'une exactitude aussi merveilleuse que d'une vaste érudition: Mais tout ce que nous en ferons observer, c'est qu'on sera surpris agréablement de voir un Ardennois de naissance écrire avec autant d'élégance & de pureté, que les François les plus versés dans leur Langue. C'est le jugement qu'en ont porté de célèbres Ecrivains, qui l'ayant lûe & examinée à fond, l'ont comblée d'éloges, & ont eu peine de croire qu'elle sortit de la plume d'un étranger; dans la fausse persuasion que les François seuls pouvoient attraper le tour & le génie de leur Langue. Mais on verra ici le contraire; & afin que l'impression n'en diminuât point le mérite, le Sr. Chevalier s'est attaché à la rendre une des plus belles de l'Europe, soit par la netteté des caractères neufs, & par la beauté du papier qu'il y employe, soit par la délicatesse

des

des gravûres, qui y entrent.

Ainsi le public aura non seulement le double avantage d'avoir une Histoire bien écrite & bien imprimée, mais de plus il doit l'esperer complete. Car, au cas de mort de l'Auteur, qui d'ailleurs jouit d'une bonne santé, elle est achevée en manuscrit, à peu de choses près; c'est-à-dire, qu'il ne lui reste pas six mois de travail, pour consommer ce grand & précieux Ouvrage, qui, outre l'Histoire propre du Duché de Luxembourg & du Comté de Chiny, renferme, par une liaison essentielle, celles des Archevêques de Treves, des Comtes de Namur, des Ducs de Limbourg, des Comtes de Los, & de plusieurs Abbâtes illustres, avec les gestes des Rois d'Austrasie, & des Empereurs d'Occident jusqu'à Sigismond inclusivement, dernier mâle de la branche ainée des Ducs de Luxembourg.

On y trouve aussi de grands morceaux des Histories de Lorraine, de Bar, de Brabant, de Flandre, de Haynaut, d'Hollande & de Liège, par les rapports que les Comtes ou Ducs de Luxembourg ont eus avec ces Pays.

Le prix des huit Tomes, à vûc de Pays, ne passera pas seize écus, argent de Brabant, ce qui revient à deux écus pour chaque Volume en blanc; prix non seulement raisonnable, mais modique, eu égard au nombre de raiiles douces, de Secaux, de Monnoies & de monumens antiques, qui en feront l'embellissement.

II. *Dissertations sur les Livres de l'ancien Testament, servant de Supplément à la Bible du Pere de Carrières*; contenant un Traité de la Révélation, & des différentes sortes d'inspirations des Livres saints: On prouve dans un autre, que

*Supplément
à la Bible
du P. Car-
rières.*

Moïse est Auteur du Pentateuque. On examine dans un troisième ce que l'on doit penser des Auteurs des Pseaumes ; après quoi on vient à l'examen du Livre des Proverbes, de l'Ecclésiaste, & du Cantique des Cantiques. On s'applique en particulier à bien établir la canonicité des Livres de la Sagesse & de l'Ecclésiastique ; on y trouve aussi une Analyse de ce qui est contenu dans ces Livres, où l'on réduit les Préceptes qui y sont renfermés, à certaines maximes de morale & de conduite, comme on l'a déjà fait à l'égard du Livre des Proverbes.

Ensuite on donne une idée de la Prophétie, & des règles pour distinguer les vrais des faux Prophètes ; on examine en quel tems les Prophètes ont vécu, sous quels Princes ils ont prophétisé, quel est le sujet de leurs Prophéties, & comment on peut en montrer l'accomplissement par les événemens, &c. par Mr. l'Abbé Devence, Docteur de Sorbonne &c.

Le projet d'un Ouvrage de cette conséquence se trouve plus au long chez les Imprimeurs & Libraires qui en ont délivré les 22. premiers volumes.

Ces Dissertations qui peuvent servir de Supplément à toutes les autres Bibles, se vendront séparément & par souscriptions.

Antoine Lefeuve, Imprimeur à Nancy, qui travaille actuellement à l'impression du susdit Ouvrage, qui contiendra huit volumes, donne avis qu'il veut bien céder à un juste prix un Ouvrage si nécessaire pour l'intelligence de l'Ecriture sainte, & s'engage à distribuer exactement les Volumes, à mesure qu'ils paroîtront ; de sorte que le tout sera entièrement achevé pour le mois de Mars 1743. Les Souscriptions sent

sont ouvertes depuis le premier du présent mois d'Août, & le resteront jusqu'à la fin du mois d'Octobre prochain; on délivre dès-à-présent aux Souscripteurs le premier Volume qui est imprimé.

Le prix, pour ceux qui voudront souscrire, sera de neuf livres au cours de France, en feüilles, & de douze livres pour ceux qui n'auront pas souscrit.

Les souscriptions se payeront en deux termes; le premier sera de quatre livres dix sols en souscrivant; le second de pareille valeur, en recevant le sixième volume, & rien pour les deux autres.

On pourra s'adresser pour souscrire chez le Sr. André Chevalier, qui fournit actuellement le premier Volume de ces Dissertations.

III. Mr. CALLOT, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, ci-devant Conseiller, Médecin-Aulique & Pensionnaire de Leurs Alteffes Royales de Lorraine, vient de nous donner un petit ouvrage in 8°. de treize feüilles, imprimé à *Commercy*, & qui se vend à Nancy chez le Sr. Midon, Libraire, de même qu'à Luxembourg chez le Sr. Chevalier, Imprimeur de ce Journal. Ce petit Livre, bien écrit, est non seulement curieux & instructif, mais encore utile & profitable tant au Public, qu'à tous ceux qui veulent connoître de la Médecine: Il est intitulé *l'Idée & le Triomphe de la vraie Médecine, en forme d'apologie*, & dédié à la Sérénissime Princesse Charlotte de Lorraine.

*Idée de la
Médecine.*

IV. Le Sr. Jean Christ, Imprimeur & Libraire de Bâle, croit devoir avvertir ceux qui ont sous-

*Histoire de
Loëis XIV.*

Crit

crit pour l'Histoire de Louis XIV. par Mr. de la Hode, que le quatrième Volume est depuis quelque tems sous presse, & que cette impression s'avance avec force. Outre cela il avertit, que quoique l'édition d'Hollande ne soit qu'en cinq Volumes, la sienne en aura six, & cela à cause de deux additions essentielles qu'il a résolu de faire pour l'utilité & l'agrément de ceux qui se serviront de son édition.

1°. Il fera ajouter au sixième Volume un Indice exact des matieres. Chaque Lecteur peut comprendre combien cela est nécessaire pour chercher & retrouver quelque fait dans une histoire si ample & si détaillée.

2°. Il joindra plusieurs pièces authentiques & justificatives, citées dans le corps de l'histoire, qui ne servent pas peu à répandre du jour & à donner un nouveau degré d'évidence aux faits dont il s'agit. Ces derniers Volumes sont chargés d'un plus grand nombre de Médailles que les précédens que l'on fait graver avec la dernière exactitude, & l'on n'oublie rien pour que les Volumes qui restent à publier, égalent la beauté & l'exactitude de ceux qui les ont précédés, & dont le Public a paru être très-content. Malgré ces additions & cette division en six Volumes, l'édition de Bâle ne coûtera aux Soucrivans, en tout, que quinze florins d'Allemagne.

Comme il ne reste au Sr. Christ que très-peu d'exemplaires à placer, les personnes qui sont curieuses de cette Histoire doivent d'autant plus se hâter de souscrire, qu'après l'impression du quatrième Tome, il ne recevra plus de souscriptions, & ne donnera cet ouvrage entier qu'à vingt-deux florins & demi d'Alle-

des Princes &c. Août 1742. 87.
magne, après qu'il sera entièrement achevé.

V. La *Mouchette* est le mot de l'Enigme du mois passé.

É N I G M E.

LES astres dessus nous ont versé leurs trésors,
Et nous sommes des Cieux la vivante peinture;
Chef-d'œuvre incomparable, où la sage nature,
Pour se faire admirer, a fait tous ses efforts.

Nos humeurs ont toujours de merveilleux rapports,
Et nous nous ressemblons de poil & de figure,
Habitans un Palais d'admirable structure,
Et dont le seul aspect donne mille transports.

Quand l'un fait un projet, l'autre est de la partie;
Et nous sommes liés de telle sympathie,
Que l'un ressent de l'autre & le bien & le mal.

Un de nos mouvemens tient lieu d'une priere;
En la vie, en la mort nôtre sort est égal;
Et le cours de nos ans est un cours de lumiere.

Le Sieur JOUVAIN DE LA ROCHE, Chirurgien Dentiste, réident a Metz, nous prie d'insérer dans ce Journal, qu'il a le secret, depuis peu découvert, de rendre fertiles les femmes, qui, après un nombre d'années de mariage, sont restées & restent dans la stérilité; qu'il ne fait que leur faire prendre à cet effet trois tasses d'une espeece de Thé; qu'il ne demande & ne prétend rien, que la personne qui aura fait usage de son secret, ne soit devenuë enceinte; & qu'il se transportera où il sera appelé.

ARTICLE

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
I T A L I E , depuis le mois dernier.

Prise de la
Citadelle
de Modene.

I. LES démarches du Duc de Modene & ses réponses vagues & peu satisfaisantes, n'ayant fait que trop connoître au Roi de Sardaigne qu'il étoit dans un parti contraire aux règles d'une juste neutralité; les tempéramens ont cessé à son égard, & l'on en est venu à l'exécution. La Citadelle de Modene, qui n'a pas voulu ouvrir ses portes au Roi de Sardaigne, a été foudroyée par les Troupes de l'Armée combinée d'Autriche & de Sardaigne, & obligée de se rendre le 30. Juin, après quinze jours de tranchée ouverte, sans avoir pu obtenir une Capitulation telle qu'elle l'auroit souhaitée, quoique le Duc l'eût fait proposer à Sa Majesté Sardaignoise. Dès le 10. on avoit commencé d'y jeter des bombes, ce qui a continué jusqu'à la fin du siège. Toute la Garnison, qui au commencement du siège étoit de quatre mille hommes, ne se trouva à la reddition que de 3000.

Comme le Duc de Modene avoit abandonné ses résidences ordinaires avant l'approche des Autrichiens & des Piémontois, pour se rendre à *Sassuolo*, il quitta encore cet endroit, & ayant demandé & obtenu des Passèports pour se retirer à *Venise* avec la Duchesse son Epouse, il passa par l'Armée Autrichienne, prenant en effet la route de *Venise*; mais il s'est rendu à *Carajo*, dans l'Etat de cette République, & a loué la Maison de plaisance du Comte Salvatico, où il

y a apparence qu'il fera plutôt son séjour qu'à *Venise* même ; car on prétend que le Sénat a fait entendre qu'un long séjour de ce Prince à *Venise* ne lui seroit pas agréable. Tout a été préparé néanmoins dans la maison du Marquis Rangoni pour la réception de Son Altesse Sérénissime , & si elle vient à *Venise* , ce sera en gardant l'*incognito* , sous le nom de Marquis de Novellara.

Les Princesses se sont retirées dans le Couvent de *St. François de Sales* , & le Prince Héritaire avec la Princesse son Epouse à *Carrara*. Voilà comme est dispersée cette Famille , dans les troubles présens d'Italie ; & voilà ce qui peut servir d'avertissement à d'autres Princes dont la puissance est dans la même mesure , sur le juste parti qu'ils doivent prendre , quand de plus grands Princes qu'eux ont leurs forces à portée d'agir dans leur Pays , & de tirer profit d'une conduite qui ne répondroit pas à des déclarations qu'ils auroient faites de ne point entrer dans leurs querelles , tandis que le dessein de faire valoir des prétentions sur certains Territoires , en découvreroit le contraire.

II. L'Armée Espagnole & Napolitaine a fait diverses marches pendant le tems du siège de la Citadelle de Modene : Elle s'étoit avancée jusqu'à un mile seulement du *Panaro* ; d'où elle retourna le 10. Juin à son Camp de *Samoggia* , qui en est éloigné de trois miles ; elle s'y est retranchée ; mais le 17. étant décampée sans bruit , & marchant vers *Cento* , le Roi de Sardaigne campa alors à *Callegora* , fit un Détachement composé de tous les Piquets , d'un gros Corps de Cavalerie , & de quelques Hussars , qui donna sur l'arrière-garde des Espagnols , dont une cinquantaine furent tués , 68. faits prisonniers ,

Mouvements de
l'Armée
Espagnole.

&

& plusieurs Chevaux amenés au Camp de *Collevara*. Cela n'empêcha pas le Duc de Montemar d'arriver à *Cento* avec son Armée, fort diminuée par la défection, qui continuë toujours sur le même pied. Il s'y arrêta jusqu'au 24. au soir, qu'ayant fait jetté un Pont sur le *Fansro*, à *Santa Bianca*, son Armée commença le lendemain de grand matin à passer la Rivière, & fut toute de l'autre côté vers les quatre heures de l'après-midi, sans avoir été inquiétée dans ce passage autrement que d'avoir perdu quelques Chariots de provisions; au contraire les Gardes avancées des Autrichiens se sont retirées à son approche.

Ces divers mouvemens, que le Duc de Montemar fit faire à ses Troupes, tendoient à obliger celles de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne à en faire aussi de leur côté, pour qu'il pût se déterminer à quelque résolution. Mais ses vûes n'ont pas été remplies de ce côté-là : Il a même crû devoir repasser le *Panaro* comme le parti le meilleur à prendre pour ne point être coupé, & il le fit dès le 27. avec autant de diligence qu'il avoit faite en passant cette Rivière. Il a replié ensuite sur *Portio* & *Paladone*, où il se retranche. Les maladies regnent, outre la défection, dans son Armée, elles y emportent beaucoup de monde. L'Armée combinée d'Autriche & de Piémont en souffre aussi.

III. Ce que l'Armée Espagnole & Napolitaine fit paroître de ses desseins dans ses mouvemens depuis le 17. Juin jusqu'au 27. du même mois, subsiste encore; c'est de s'avancer vers la *Mirandole*, où il y a une Garnison Modenoise de 1600. hommes. Mais l'Armée qui
lui

Illi est opposée, se portant à ce que le Duc de Montemar ne parvint pas à l'exécution de ses vuës, on est dans l'attente d'une Bataille, & tout semble se préparer à cet événement : car le Roi de Sardaigne qui étoit campé à *Collegara* pendant le Siège de la Citadelle de Modene, y est encore, & n'oublie rien, conjointement avec le Comte de Traun, Général en chef de l'Armée Autrichienne, pour empêcher le Duc de Montemar d'aller occuper la *Mirandole*. Les renforts qui arrivent à ce Duc, font que son Armée se trouve toujours aussi nombreuse qu'elle étoit, puisqu'ils lui tiennent lieu de restitution, pour ainsi parler, des défer-teurs : Il lui arrive aussi de tems en tems des munitions de guerre & de bouche, du Royaume de *Naples*. Mais il souhaiteroit ardenment que le Corps de Troupes Espagnoles détenu dans la *Provence* pût venir le joindre ; car il paroît n'attendre que cette jonction, pour mieux mettre à exécution ses desseins, & tenter des entreprises, sans lesquelles l'Infant Don Philippe restera encore où il se tient depuis si long tems.

IV. Etant question du Corps de Troupes du Roi d'Espagne qui est en *Provence*, nous nous éloignerons un peu de la *Lombardie*, pour en dire quelque chose. Ce Corps cherche tous les moyens de forcer le passage du Comté de *Nice*, pour pénétrer en *Italie* : mais on le lui rend si difficile, qu'il n'est pas croyable qu'il le tente. Le Commandant des Troupes du Roi de Sardaigne qui sont dans le Comté de *Nice* avec les Milices Piémontoises & Savoyardes, renforcées depuis peu d'environ deux mille hommes, & d'un détachement du Régiment de la Marine, que le Roi de Sardaigne a fait

*Passage
par le Com-
té de Nice
rendu diffi-
cile aux Es-
pagnols*

encore avancer du côté de *Nice*, mettez tout en œuvre, pour rendre infructueuse la tentative des Espagnols : ils ont reconnu tous les endroits de la *Provence* par lesquels ce passage pourroit être hazardé ; ils ont rompu tous les chemins, qui y conduisent ; & une partie des Troupes qui sont sur les Vaisseaux Anglois aux ordres des Amiraux *Lestock* & *Matthæus*, doivent garder les bord du *Varo*, tandis que les Troupes Piémontoises se retireront vers la *Torbia*, pour faire tête de ce côté là aux Espagnols, s'ils veulent exécuter leur dessein : car les Commandans de l'Escadre Angloise, composée de quinze Vaisseaux de guerre, & qui a croisé toujours à la hauteur d'*Antibes* & de *Ville-Franche*, agissent en tout de concert avec les Commandans des Troupes Piémontoises : Ces Commandans ont été un tems à *Ville-Franche*, où ils se sont mis en équipage. Et comme les difficultés que les Espagnols rencontrent dans un passage à tenter du côté de cette Ville, pourroient les faire songer à forcer le passage par le *Val de Sture*, ou par le *Col de Tende*, pour gagner l'État de *Genes*, on a pris aussi dans ces endroits-là les précautions nécessaires pour leur couper chemin. *Demont*, *Vaudier*, *Tende*, & le Fort qui domine la gorge par laquelle on entre dans la Vallée de *Tende*, ont été mis en bon état de défense. Ce sont là des mesures qu'on a prises pour l'intérieur du Pays, pendant qu'on en prenoit d'autres à *Ville-Franche* & à *Nice* pour mettre ces deux Places à l'abri d'attaque ou de surprise. On a construit plusieurs Redoutes tant à la pointe de *Malalangué*, qu'à celle

celle du Lazaret ; on a mis 300. hommes dans la Tour de *Bajé*, 600. dans le Fort de *St. Hospice*, dont la Garnison a été par là augmentée, & le Fort de *Montauban* est gardé par 800. hommes. Plusieurs nouveaux ouvrages ont été construits du côté de la mer, & le Ravelin qui couvre la porte de la Marine, a été agrandi. Au pont du Fauxbourg l'on a fait une tête, & l'on a tiré une ligne qui enferme ce Fauxbourg.

Cela fait que les Espagnols sont contraints de rester dans les endroits où ils font leur séjour en *Provence* ; que l'Infant Don Philippe, continuë le sien à *Antibes*, & que les Escadres combinées de France & d'Espagne peuvent d'autant moins bouger du Port de *Toulon*, que l'Escadre Angloise ne laisse passer aucun Bâtiment, pas même les Felouques, sans les visiter avec la dernière exactitude ; qu'elle en agit de même à l'égard de tous les Navires qui viennent de France, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre & de Hollande, sans aucune distinction de Pavillon ; qu'un Vaisseau Hollandois vena d'*Alicante*, ayant été visité, on lui a enlevé une somme de 36. mille Piastrès qu'il devoit remettre à *Genes* pour le compte du Trésorier de l'Armée Espagnole en Lombardie ; que de tems en tems quelques Vaisseaux se détachent de l'Escadre Angloise dont nous faisons mention, lesquels vont croiser sur les côtes de *Genes*, & celle du voisinage de *Lisourne* ; que ces Vaisseaux traitent sans aucun ménagement les Bâtiments, qui, sur la première sommation, n'envoient pas déclarer leur charge, avec le lieu d'où ils viennent, & celui où ils vont, en ayant jusqu'ici

Ce que fait l'Escadre Angloise sur les côtes de Provence.

coulé à fond plusieurs qui avoient refusé de le faire; que ceux de ces Vaisseaux qui croisent sur la côte de *Livourne*, y ont fait plusieurs prises, chargées de munitions de guerre & de bouche pour l'Armée Espagnole en *Lombardie*; qu'après avoir tiré de deux de ces prises tout ce qui étoit sur leurs bords, ils les ont brûlées, à la vûe du Port d'*Antibes*; & enfin que l'Amiral *Lestock* a envoyé quelques uns de ses Vaisseaux de guerre, pour en agir de même, jusques dans le *Golfe Adriatique* & à la hauteur du Port d'*Ancone*.

De là vient aussi que les Bâtimens Napolitains, qui portent des munitions aux Troupes du Roi des deux Siciles en *Lombardie*, risquent tout à le faire.

VI. Nous n'abandonnerons pas encore les frontieres de la *Savoie* & du *Piémont*, ni l'Escadre Angloise, parce que plusieurs Vaisseaux, après avoir mouillé à *Ville-Franche*, pendant quelques jours, ont remis à la voile, pour retourner croiser dans le Golfe de *Lyon*, & que deux autres Vaisseaux de la même Escadre font aussi entrés dans la Baye de *Villefranche*, avec quelques Barques qu'ils avoient enlevées sur les côtes de *Provence*, & à bord desquelles il y avoit des Milices que les Anglois prirent pour Espagnoles, & qui étoient des Milices Françoises. Voici ce qui en est. Les Officiers de ces Barques déclarerent qu'ils étoient partis d'*Antibes* peu de jours auparavant, & que leur monde consistoit en 540. hommes, qui alloient à *Monaco*, relever un Bataillon du Régiment de *Brionne*; qu'ils avoient rencontré deux Vaisseaux de guerre Anglois, qui les avoient obligé d'amener; que quoiqu'ils eussent

eussent donné tous les indices possibles pour faire connoître qu'ils étoient François, les Anglois n'avoient point voulu y ajouter foi, & avoient prétendu qu'ils étoient Espagnols; qu'en cette qualité ils avoient été faits prisonniers, & que comme tels on les avoit conduits à *Ville franche*. Le Commandant de *Ville franche* informé de la vérité du fait, en donna part à l'Amiral Anglois, qui ordonna de relâcher les Barques, & de leur laisser continuer tranquillement leur route vers *Monaco*: Il défendit aussi de leur causer la moindre inquiétude, lorsqu'elles reviendroient avec le Bataillon qui devoit être relevé. Cette méprise a donné occasion à l'Amiral d'assembler tous les Capitaines des Vaisseaux de son Escadre qui étoit alors à *Ville franche*, & leur a dit d'être à l'avenir plus attentifs à ce qu'ils avoient à faire. Cet événement fut précédé de la prise de quatre Tartanes Françaises chargées de bled, & d'une Barque de farine, qui furent enlevées à la vûe du Port de *Toulon*, par les Vaisseaux de l'Escadre Angloise; mais qui furent aussi relâchées, sur ce que le Vice-Amiral Lestock a sçû que ces Bâtimens venoient du Levant, & étoient chargés pour le compte des François: Il n'y a eu que la Barque de farine déclarée de bonne prise, parce qu'il a paru par toutes les informations, que cette farine étoit destinée pour les Espagnols,

On nous informe que depuis ce qu'on vient de rapporter, les Vaisseaux de l'Escadre Angloise ont brûlé quelques Navires Espagnols chargés d'équipages. Quoiqu'il en soit les Escadres Française & Espagnole restent bloquées dans le Port de *Toulon*, & le Commerce de la Médi-

terrannée souffre infiniment du séjour de celle d'Angleterre sur les Côtes de Provence, d'où il n'y a point d'apparence qu'elle s'éloigne de si-tôt.

VI. *Genes*. Si les affaires de *Corse* donnent toujours de l'occupation à cette République, à cause que les Habitans de l'Isle refusent de se soumettre aux impositions qui leur sont faites ; elle n'en a pas moins des affaires de la conjoncture présente de l'Italie, & sur-tout du voisinage du Corps de Troupes Espagnoles destiné à passer dans la Lombardie, & de la Flotte Angloise dont quelques Vaisseaux croisent de tems en tems à la hauteur du Port de *Genes*. Le Vice Amiral Matthæus qui commande une partie de cette Flotte, pour sonder dans quelles dispositions la République étoit, lui a fait déclarer par le Consul d'Angleterre, que comme l'amitié du Roi de la Grande Bretagne devoit être chère à cette République, il espiroit qu'elle seroit attentive à la conserver dans la circonstance présente, en empêchant les Navires & autres Bâtimens de ses Sujets, de porter aucunes provisions à l'Escadre Espagnole qui est à *Toulon*.

La réponse du Sénat de *Genes* à cette déclaration du Vice Amiral Matthæus, a été, que la République observant une exacte neutralité, il ne lui étoit pas possible d'interdire à ses Sujets le Commerce avec les Côtes de *Provence* ; que c'étoit à eux mêmes à juger du risque qu'il y avoit pour eux de le continuer dans une circonstance telle qu'est celle du séjour des Escadres Angloise & Espagnole dans ces parages ; & que tout ce qu'elle pouvoit faire, & qui convenoit à sa neutralité, étoit de ne fournir, par elle

elle-même, aucun secours ni à l'une, ni à l'autre.

VII. Une Frégate Angloise venant de *Londres*, arriva à *Genes* le 16. Juin. Elle avoit sur son bord une somme destinée pour la Reine de Hongrie, qu'on fait monter à cinquante mille livres sterlings. Ce n'est pas la premiere qui est venue au Port avec des sommes pour la même Souveraine. Celle-ci a fait route jusqu'à la hauteur de l'Isle de *Majorque*, avec plusieurs Vaisseaux de l'Escadre commandée par le Vice-Amiral *Mitthæus*.

VIII. *Venise*. Cette République toujours attentive à prévenir les atteintes que la neutralité qu'elle a embrassée, pourroit recevoir dans la conjoncture critique où se trouve l'Italie, renforce de jour en jour le Camp de ses Troupes à *Vérone*, fait augmenter les fortifications de *Gussolengo*, de même que celles de *Peschiera* sur le Lac de *Garda*, & fait encore augmenter ses forces. Par un dénombrement exact qui en a été fait au mois de Juin, elles sont de 34. mille hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, dans les Provinces de Terre-ferme, en y comprenant le Camp de *Vérone*, & celles qui sont en garnison dans les Forts & Places des mêmes Provinces. Un Corps de neuf mille hommes resté dans la Dalmatie, fait que le tout est de 43. mille hommes actuellement, & sera bien tôt de 50. mille, par une nouvelle levée de huit mille recrues qui se fait. La Marine consiste en dix huit Vaisseaux de guerre & environ trente Galeres.

Avec de pareilles forces, la République compte d'être en état de faire respecter la neutralité dont elle ne veut se départir en aucune ma-

*Force de
la Républi-
que de Venise
se.*

nière; ce qui fait douter si elle prendra une résolution sur des propositions que la Cour de Londres lui a faites depuis peu; quoique ces propositions n'ayent pour objet que la conclusion d'une Alliance entre la République, les Rois d'Angleterre & de Sardaigne, & la Reine de Hongrie, pour la défense & la conservation mutuelle de la Lombardie, & des Provinces de l'Etat de Venise, qui y sont limitrophes.

Teneur des
Traités en-
tre les Rois
d'Angleter-
re & de Sar-
daigne & la
Reine de
Hongrie.

Ces propositions furent faites au Sénat en même-tems qu'on lui déclara que le Roi de la Grande Bretagne avoit conclu avec le Roi de Sardaigne, un Traité par lequel S. M. Britannique s'oblige de donner à ce Prince, pendant le tems de la guerre, un subside de cinquante mille livres sterlings par an. Le Traité ménagé par l'Angleterre entre la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne, fut également annoncé à la République, avec ce qu'il contient. Comme nous n'en avons pas encore rapporté les articles, nous le ferons ici en substance. Par ce Traité la Reine de Hongrie s'engage de céder, en toute propriété au Roi de Sardaigne, après la guerre terminée, le Pavese & le Vigevanese, avec les forteresses de Pavie, de Voghere & de Vigevano, outre quelques districts voisins des Vallées de la Sessia, à la charge, par le Roi de Sardaigne, de défendre la Reine de Hongrie, contre ses ennemis en Italie, & de lui garantir la possession des Etats qu'elle y conservera; savoir, le Milanese avec ses dépendances, comme le Cremonois, le Lodese & la Lomelline; le Duché de Mantoue, avec les districts qui en dépendent, & les Etats de Parme & de Plaisance.

Telle est la teneur des Traités nouvellement conclus pour faire échoüer les desseins de la Cour

Cour de Madrid sur les possessions de la Reine de Hongrie, dont elle prétend investir l'Infant Don Philippe. Quant au Roi de Sardaigne qui s'agrandit dans toutes les guerres d'Italie, par la nécessité qu'on a de son secours, ce Prince a cru de ses intérêts de s'être déclaré pour la Reine de Hongrie. En effet, il fait que ce qui est une fois cédé par la Maison d'Autriche, demeure au nouveau possesseur, & à ses descendans, en toute sécurité; les cessions que cette Maison a déjà faites, tant en sa faveur, qu'en celle du feu Roi de Sardaigne son pere, en sont pour lui une preuve sensible.

Le République de Venise voit jusqu'ici, sans apparence d'inquiétude, tout ce qui se passe en Italie, & le futur aggrandissement de la Maison de Savoye, au moyen des cessions de la Reine de Hongrie, dont on lui a donné part. Mais comme on assure que des neuf mille hommes de ses Troupes restés en *Dalmatie*, elle en fait venir encore la moitié au Camp de Vérone, on ne fait si à la fin, elle ne fera pas plus que de rester dans son état actuel de tranquillité. Les nouvelles qu'elle reçoit de Turquie lui permettent de dégarnir de ce côté-là ses frontieres, de même qu'à la Reine de Hongrie: Car le Baile qui est à *Constantinople*, mande que la *Porte* se dispose à pousser la guerre avec force contre les Persans; que le Grand Vizir a été déposé, renfermé dans une Tour, & Aïy-Bassa, Bacha de Bosnie, bon guerrier, mis à sa place.

X. *Rome*. Aux demandes de la Reine de Hongrie, dont la situation embarrassante a fort touché le Pape, Sa Sainteté n'a pas cru devoir lui refuser entièrement le dixième sur les reve-

nus du Clergé de ses Etats. Mais ne croyant pas non plus qu'il lui fût permis de le lui accorder en plein, elle a trouvé un milieu: Elle a adressé un Bref aux Chapitres, Prélats, & Supérieurs des Maisons Religieuses du Duché de Milan & autres Etats de la Maison d'Autriche, par lequel S. S. les exhorte à faire à la Reine de Hongrie un don gratuit, proportionné aux dépenses, que cette Princesse est obligée de faire dans la guerre ruineuse ou elle se trouve engagée.

La Cour de Rome ne nous présente plus rien de remarquable. Il y a apparence que le Cardinal de Tencin la quittera bientôt pour retourner en France; car sa présence n'y seroit pas inutile pour les nouvelles & diverses mesures auxquelles les événemens extraordinaires de la conjoncture obligent le Ministère du Roi Très Chrétien. Ce Cardinal qui a été fort incommodé, est rétabli, & il n'est pas douteux, par conséquent, qu'il ne se mette bientôt en chemin.

XI. *Naples.* La guerre de Lombardie où le Roi a une Armée sous les ordres du Duc de Castropignano, jointe à celle du Roi d'Espagne, fait le sujet de tous les Conseils qui se tiennent en présence du Roi. Les provisions & les munitions dont cette Armée combinée a besoin, se tirent de ce Royaume, & les Bâtimens partent de tems en tems pour la mer Adriatique, avec de grosses charges. Sept mille Siliciens, dont trois mille Fantassins & quatre mille Chevaux, arrivés à *Pesaro* au commencement de Juin, partirent ensuite pour aller renforcer cette Armée, & on apprend qu'ils l'ont joint. On compte ainsi qu'il se passera bientôt quelque chose d'importance

portance en faveur du frere du Roi; cependant le public n'est pas dans des sentimens favorables sur cette guerre. Il n'ose cependant en murmurer, à cause d'une défense que S. M. a faite d'hazarder des conjectures sur les suites de cette guerre; car quelques Seigneurs qui se sont trouvés dans ce cas, ont été exilés par un Décret du Tribunal des *Inconfidens*. On a aussi emprisonné une cinquantaine de personnes qui débitoient des nouvelles étrangères, sans doute, parce qu'elles se trouvoient peu favorables aux armes des Alliés contre la Reine de Hongrie: Et tous les Aubergistes, Cabaretiers, Maîtres de Caffé & autres personnes, qui tiennent des maisons dont l'entrée est publique, ont reçu ordre de ne point permettre qu'on s'y entretienne d'affaires d'Etat, & de faire non-seulement sortir ceux qui entameront de pareils discours, mais aussi de les aller dénoncer au Gouvernement. Les pièces fugitives, les poësies satyriques, &c. ne laissent pas de circuler, quelque perquisition qu'on fasse pour en arrêter le cours & en punir les auteurs. Voilà ce que fait naître une guerre dont le Royaume souffre, par les frais qu'elle occasionne; & comme la Maison d'Autriche n'est pas sans avoir conservé bien des Partisans dans les deux Siciles; les discours sont allés de façon, que les événemens effectueroient un changement.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **F**rance. Aucune guerre de toutes celles que la Couronne a eu à soutenir jusqu'ici pour sa gloire & ses intérêts propres, n'a paru donner plus de besogne aux Ministres, que la guerre présente portée en *Allemagne* & en *Italie* contre la Maison d'Autriche. Ce ne sont que conférences & que conseils à ce sujet; & les résolutions prises dans les unes & dans les autres sur les événemens qui continuent à se présenter d'une toute autre façon qu'on ne croyoit devoir les attendre, sont changées lorsqu'on est sur le point de les mettre en exécution. En effet ce qui se montre en *Baviere*, en *Boheme* & en *Italie*, non-obstant les secours fournis jusqu'ici au nouvel Empereur, pour le soutenir & sa Maison, altérerait, ce semble, les résolutions les plus vigoureuses de toute autre Cour, que de celle-ci, & ne feroit point en prendre d'ultérieures, si le Roi n'avoit déclaré, comme on le publie, que les choses doivent être poussées jusqu'à l'extrémité en faveur du Chef de l'Empire, quoiqu'il en puisse coûter. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'on va faire une nouvelle augmentation considérable dans les Troupes, puisqu'elle doit aller jusqu'à ce que les forces du Royaume se retrouvent sur le pied où elles étoient sous le Règne du Roi Louis XIV. lorsque ce défunt Monarque avoit en même-tems l'Empereur & l'Empire

re & les Puissances Maritimes à combattre. En attendant, l'esperance que l'on a, c'est celle que la République d'Hollande sera tenuë séparée de l'Angleterre dans la conjoncture des affaires présentes; on veut bien s'en flatter; & véritablement il n'y a d'efforts qu'on ne fasse dans cette vûë tant à *Versailles*, où Mr. Van Hœy, Ministre des Etats Généraux se rend souvent, qu'à *la Haye* où le Marquis de Fenelon employe tout son crédit. Mais le coup le plus sensible dont la Cour pût s'attendre dans les circonstances du tems, est que le plus puissant des Princes ligués contre la Reine de Hongrie, eut fait sa paix avec cette Souveraine; paix particuliere, paix ménagée & négociée avec tant de secret, que toutes les apparences en ont été cachées à ceux-mêmes qui auroient pû en connoître le mieux. Nous en rapporterons les articles en son lieu. Mais voici comme on est parvenu à la conclure, & c'est ce qu'il n'est pas hors de propos de joindre ici.

Au milieu des mouvemens de l'Armée de la Reine de Hongrie, que le Sérénissime Prince Charles de Lorraine commande en Bohême; mouvemens arrivés depuis le 5. Juin jusqu'au 10. du même mois, ce Prince s'est trouvé dans un endroit où il a eu une entrevûë avec le Roi de Prusse, qui, immédiatement après, a dépêché à *Breslau* un Courier au Comte de Podewils son premier Ministre, avec ordre de signer le Traité. Des mouvemens qu'une partie des Troupes Prussiennes firent en même-tems le long de l'*Elbe*, contribuerent à cacher le mystère; car depuis le 11. que le Traité a été signé; jusqu'au 15. on ne s'est apperçu à *Breslau* rien de ce qui venoit d'y être conclu.

*Paix du
Roi de Prusse
avec la
Reine de
Hongrie.*

On

On avoit pris ces quatre jours d'intervalle pour dépêcher un Courier à Vienne, & donner le tems aux Ministres de la Reine de Hongrie, d'envoyer des Exprès aux Puissances amies de cette Souveraine. Le Ministre de S. M. Prussienne auprès du Roi a depuis notifié cet événement au Cardinal de Fleuri. Ce qu'on pense d'une telle Paix, c'est que le Roi de Prusse sembloit craindre que s'il differoit de la conclure, il ne se trouvât prévenu de quelque autre côté : Qu'il avoit éprouvé à *Mollwitz* & à *Czaslau* que le gain de ces deux Batailles ne lui avoit pas fait grand avantage, & que des combats de cette nature alloient à ruiner ses Troupes, épuiser ses finances, & qu'à la fin, il auroit plus de peine d'avoir ce qui lui étoit offert, que dans la conjoncture où il se trouvoit. Ce Prince, quelques fortes que fussent ses promesses données au Roi & aux autres alliés contre la Reine de Hongrie, n'a pas jugé convenable de differer un moment pour accepter les propositions d'une paix qui lui assuroit la possession de la Province qui étoit sa prétention. C'est le parti le plus sûr qu'il a crû devoir embrasser; on ne pense pas de même en cette Cour. D'ailleurs, on veut qu'il soit survenu une difficulté entre S. M. Prussienne & le Maréchal de Broglie, à laquelle on attribue la préférence que ce Prince a donnée au Maréchal de Belle-Isle pour commander sous ses ordres. Le même Maréchal qui étoit au Camp Prussien pendant que la négociation se traitoit avec la Reine de Hongrie, a été jusqu'au 13. dans la pensée que les Troupes Prussiennes alloient marcher vers *Prague*. Mais le Roi lui ayant déclaré lui-même qu'il jugeoit à propos de prendre d'au-

tres mesures, & de demeurer neutre, ce Maréchal partit sur le champ pour *Prague*.

Un incident de cette nature ; savoir, cette paix particulière du Roi de Prusse si peu attendue, avec toutes les fâcheuses nouvelles qu'on reçoit continuellement de Bohême, ont en effet obligé la Cour à faire de grands changemens dans les mesures qu'elle avoit prises pour soutenir l'Empereur. Ce qui se traite dans le Cabinet à cet égard ne parvient pas au public ; mais on dit que les forces du Royaume, qu'on veut augmenter considérablement, est une affaire résolue ; & que le Roi a ordonné de publier à la tête de ses Armées un pardon général pour tous les Déserteurs, qui, ayant abandonné leurs Drapeaux avant le 1. Juillet de la présente année, y retourneront avant le 1. Janvier 1743. Cependant l'on voudroit présumer, que si quelque Puissance se chargeoit de moyener un accommodement, à des conditions raisonnables, le Cardinal y donneroit volontiers les mains. On dit sur ce sujet qu'on a sondé les Etats Généraux des Provinces-Unies ; mais que leur réponse n'a pas été satisfaisante.

En attendant, le Roi a rendu un Edit, portant création de six cens mille livres de rentes viagères au denier vingt, sur la Ferme générale des Postes, dans le dispositif duquel Edit il est porté « que la conjoncture présente des « affaires de l'Europe exigeant de S. M. des « dépenses extraordinaires, & voulant d'ail- « leurs ne rien changer à l'exactitude dans les « payemens de toutes les autres dépenses de « l'Etat, elle a jugé ne pouvoir mieux se pro- « curer le secours nécessaire pour y subvenir, « jusqu'à ce que la levée du dixième ait pro- « duit »

*Edit du
Roi.*

» produit des fonds suffisans, qu'en créant
 » des rentes héréditaires sur la Ferme générale
 » des Postes, semblables à celles qui avoient
 » été créées par Edit du mois de Novembre
 » 1735. desquelles il ne subsistoit plus que
 » partie, au moyen des remboursemens faits
 » sur icelles, chaque année, de six en six
 » mois, ainsi que le portoit l'Edit. »

Cet Edit fut donné à Versailles au mois de Juin, & il est trop long pour être inséré en entier dans ces mémoires.

II. Si la Cour est mécontente de ce que le Roi de Prusse s'est retiré de la ligue contre la Reine de Hongrie, dans un tems où les Troupes du Roi resserrées à *Prague*, & sous le canon de cette Ville, avoient le plus besoin de son secours; elle l'est d'ailleurs de ce que l'Electeur de Cologne semble vouloir se dégager de l'Alliance faite en faveur du nouvel Empereur son frere; car c'est à l'Envoyé d'Hollande à la Cour que son Altesse Electorale doit, dit-on, avoir fait cette déclaration. Mais ce qui intrigue d'ailleurs infiniment, c'est cette Flotte Angloise qui croise sur les côtes de *Provence* en visitant non-seulement & amenant à elle les Vaisseaux portans Pavillon du Roi, comme ceux de toutes les autres Nations de l'Europe, mais en tenant encore l'Escadre Espagnole bloquée à *Tonion*, tandis qu'elle se porte, de concert avec les Piémontois, à mettre tout en œuvre, pour que le corps de Troupes Espagnoles répandu actuellement dans la *Provence* & le *Languedoc* ne puisse pas franchir le passage par le Comté de *Nice*, pour se rendre en *Italie*; comme nous l'avons dit. La Cour qui fait des plaintes à *Londres* sur la conduite de la Grande-Bretagne, observe cependant de n'y

faite mention que des Bâtimens enlevés, comme sont les Fregates de bled & de farine dont on a parlé, & qu'elle a répétées avec indemnité. Il y a aparence qu'on ne voudra pas souffrir plus long-tems d'être ainsi traité de l'Angleterre, & que pour faire réussir l'Espagne dans ses desseins, on ne pourra pas se dispenser de l'aider d'un corps de Troupes. Il est ainsi question d'en avoir en *Italie* comme en *Allemagne*. A cet effet dix-huit Bataillons qu'on tire du *Dauphiné*, de *Provence*, du *Languedoc* & du *Roussillon*, ont reçu leurs derniers ordres pour passer dans cette Région, conjointement avec les Espagnols. A la fin de Juin ces 18. Bataillons ont même dû sortir de leurs quartiers, & prendre leur route par la Savoye. Ce qui se présentera de ce passage, sera fidèlement rapporté dans nos Journaux. On ne peut s'attendre qu'à une chaude dispute du terrain à cet égard; les Piémontois & les Anglois même font mine de s'y distinguer, & ceci, comme ce qui a déjà été dit des Anglois, a l'aparence de véritables hostilités. Mais le Corps réuni de François & d'Espagnols qui l'entreprendra, n'est pas moins de 26. à 27. mille hommes, & capable par conséquent de franchir d'autant mieux bien des inconvéniens, que quelques Galères, chargées d'Artillerie & de munions de guerre, sont arrivées de *Barcelonne* à *Antibes* au mois de Juin, le tout destiné à forcer le passage en question. Le Comte de Glimes, Gouverneur de *Barcelonne*, vient pour commander les Troupes destinées à cette expédition. Cependant un facheux contre-tems est arrivé à ces Galeres, nous le rapporterons ci-après.

III. Les aparences d'une guerre plus géné-

rale augmentant avec les nouvelles qu'on reçoit de toutes parts, on ne cesse de lever du monde dans *Paris* & le reste du Royaume, il a été ordonné de faire des levées & des fossés au tour des Villages de la frontiere où il y auroit quelque chose à craindre, & avec les camps qu'on a formés, & qu'on peut former encore, il y en a un nouveau entre le *Neuf-Brisack* & *Hunningen*, qui est petit à la vérité, mais celui de *Dunkerque* va être incessamment augmenté. Des Troupes continuent à passer en *Baviere*, & il n'y a point de jour qu'on n'expédie des Couriers au Maréchal de Maillebois, pour regler ses mouvemens sur les circonstances présentes. Ces Couriers partent après de longues conférences qui sont journalieres entre les principaux Ministres. Les Conseils d'Etat sont également aussi fréquens que le résultat en est secret.

*Reine
Douairiere
d'Espagne.*

IV. Par la mort de la Reine Douairiere d'Espagne arrivée le 16. Juin, & annoncée à la fin de nôtre dernier Journal, le Roi hérite de deux cens mille livres de pension qu'il lui faisoit, & le Duc d'Orleans son frere de cent mille. Ce Prince qui a fait mettre toute sa maison en grand deuil, prend soin des affaires de la défunte Reine, dont les Officiers & Domestiques conservent la moitié de leurs gages par forme de pension; & il est d'ailleurs son Légataire universel. Cette Princesse a été déposée sans cérémonie à *St. Sulpice* la Paroisse; ainsi qu'elle l'avoit demandé, mais son cœur a été envoyé en Espagne par le Prince de Campo-Florido. La Reine dont nous parlons, se nommoit Louïse Marie-Elisabeth, & étoit fille de Philippe second du nom Duc d'Orleans, Régent

gent de France. Elle étoit appellée *Mademoiselle de Montpellier* avant son mariage avec Louis-Philippe, Prince des Asturies, qui épousa cette Princesse en 1721. & qui devint Roi d'Espagne, par l'abdication que le Roi Philippe V. son pere fit de la Couronne en sa faveur. Ce jeune Prince étant mort en 1724. après un Règne seulement de 7. mois & quinze jours, la Reine sa veuve revint à Paris en 1725. & le Roi lui assigna le Palais de Luxembourg pour y faire sa demeure.

V. *Said-Mehemet-Bacha*, Ambassadeur du Grand Seigneur, eut le 19. Juin une Audience particuliere du Roi, sur la résolution prise par Sa Hauteſſe de recommencer la guerre avec les Persans, & lui annonça dans cette audience la déposition du Grand Vizir, & l'élevation d'Aly-Bassa à ce premier poste de l'Empire Ottoman. Dès le 12. ce Ministre avoit eu à *Versailles* ses audiences de congé du Roi, de la Reine & de la Famille Royale, & le 30. à deux heures après midi il partit en chaise de poste, suivie de deux autres chaises, où sont son fils, son gendre, & quelques-uns de ses Officiers. Les Gardes des Maréchaux de France ont eu ordre de l'accompagner jusques à la premiere poste, & les Maréchaussées de l'escorter à mesure qu'il passera dans les endroits de leur ressort. Jamais Ambassadeur Oriental, quelque charmé qu'il eut été du séjour de la France, ne l'a quitté avec plus de regret que *Said-Mehemet Bacha*; il l'a témoigné dans toutes les visites de congé qu'il a faites: Il auroit souhaité d'y passer le reste de ses jours, & il avoit sollicité de demeurer à Paris en qualité d'Ambassadeur ordinaire de la Porte, mais
innuti-

*Ambassa-
deur Turc.*

inutilement, la Porte n'ayant pas jugé à propos de rien changer à l'usage établi de ne laisser ses Ministres dans les Cours étrangères, que le tems fixé pour exécuter leurs commissions. On a armé à Toulon les Vaisseaux de guerre la *Borée* & l'*Heureux* pour son passage à Constantinople. Il montera le dernier qu'on a préparé magnifiquement. Le Duc d'Orléans a fait présent à *Said Effendi*, lorsqu'il prit congé de S. A. R. d'un superbe & rare Tableau, puisqu'il est estimé 60000. livres.

L'Abbé
du Resnel
reçu à l'Académie
Françoise.

VI. L'Abbé du Resnel, Abbé de *Sept-Fontaines*, Membre de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, fut reçu le 30. Juin à l'Académie Françoise, à la place vacante par la mort de Mr. l'Abbé du Bos. Son discours qui mériteroit de trouver place dans nos mémoires, si la place le permettoit, fut des plus éloquents; car malgré la nécessité que l'usage impose aux Académiciens, le jour qu'ils sont reçus, de parler sur un sujet déjà traité tant de fois, il y donna un prix de nouveauté, par la délicatesse: Il fit aussi un très-bel éloge de l'Abbé du Bos auquel il succéde. A ce discours le Duc de Richelieu, Directeur de l'Académie, répondit avec autant d'esprit que d'éloquence, en témoignant sa satisfaction d'occuper la place de Directeur, à la réception d'un Académicien du mérite de Mr. l'Abbé du Resnel, dans un Corps dont le Cardinal de Richelieu son grand oncle a été l'Instituteur.

Vaisseaux
de la Compagnie des
Indes.

VII. Il arrive de tems en tems au Port de l'Orient des Vaisseaux qui font connoître que la Compagnie des Indes, continuë à fleurir. Le *Penthiere*, l'*Argonaute* & la *Baleine*, y entrèrent sur la fin de Juin très-richement chargés.

gés. Les deux premiers viennent de *Bengale* & de *Pondichery*. Le dernier en revenant, ayant touché à l'*Isle de France*, y a trouvé un Navire dépêché du Fort de *Mahé* qui est un établissement François sur la côte de *Malabar*, & par ce Navire il a appris que Mr. de la Bourdonnaye, avec six Vaisseaux qu'il commande, est arrivé à *Mahé*, assez à propos pour conserver cet établissement, qui étoit attaqué depuis dix-huit mois par les Princes voisins, & dont la garnison composée de 300. hommes d'Infanterie Française & de 900. Noirs ne pouvoit plus résister aux efforts des attaquans qui étoit du nombre de quinze mille. Mr. de la Bourdonnaye étant débarqué avec 1500. hommes, & ayant joint la Garnison du Fort, il a attaqué l'ennemi dans ses retranchemens, & l'a forcé à demander la paix, dont on régloit les conditions au départ du Bâtiment qui est venu apporter cette nouvelle à l'*Isle de France*.

VIII. *Lorraine. Nancy.* Mts. du Chapitre de l'Insigne Eglise Primatiale rendirent le 13. Juillet les honneurs funèbres à leur défunt Primat, Messire François-Vincent-Marc de Beauveau, dont la mort a été annoncée à la fin de nôtre Journal du mois passé : Ils firent un service solennel pour le repos de son ame dans l'Eglise des Peres Tiercelins, qui étoit toute renduë de drap noir, & dans laquelle on avoit élevé un Catafalque magnifique, garni de cierges. Mr. de Bouzey, Grand Doyen de la Primatiale, y officia, assisté de dix Chanoines en Chappes & en Dalmatiques, & la grande Messe fut chantée en musique.

Depuis le 5. Mai Mrs. du Chapitre étoient sortis de la vieille Eglise Primatiale, pour faire

leur Office chez les Peres Tiercelins , où l'on a porté le St. Sacrement , de même que la Chasse de St. Sigisbert , en attendant que la nouvelle , à laquelle on employe nombre d'ouvriers , soit achevée. Mr. de Bouzey donne tous ses soins pour que ce bel édifice , commencé depuis tant d'années , parviene enfin à sa perfection , & l'on compte d'y pouvoir officier le premier du mois de Novembre prochain , pour le plus tard.

E S P A G N E.

ON ne sauroit être plus conféré qu'on l'est en cette Cour , de se voir ainsi déconcerté dans les projets formés pour donner un établissement à l'Infant Don Philippe. Si le Ministère a pris des mesures qu'il croyoit inmanquables à cet effet sans autre secours que les propres forces du Royaume jointes à celles du Roi des deux Siciles , il a la douleur de voir maintenant le contraire , & les promesses du Duc de Montemar sans effet. Car ce Général a flatté le Roi & la Reine , par un Courier arrivé le 2. Juin à *Madrid* , que ce qui avoit été résolu , alloit enfin s'exécuter sans plus de délai. Il faut ainsi un secours de Troupes Françaises ; il a été sollicité avec la dernière vigueur ; & la France semble d'autant plus avoir consenti à l'accorder , que l'établissement de l'Infant Don Philippe la touche de si près. On compte donc qu'incessamment les Troupes du Roi , qui , depuis tant de tems sont en *Provence* , étant jointes à un Corps de François , franchiront le pas par le Comté de *Nice* , & que le Comte de Glimes , sur l'habileté duquel on se repose ,

par-

parviendra au but qu'on s'est proposé. En cela on a néanmoins la consolation, que l'Infant qui est à *Antibes* ne s'y ennuye pas, qu'il jouit d'une bonne santé, & prend avec assiduité le divertissement du mail. Mais quant à la guerre avec l'Angleterre, ce qu'il y a présentement de plus fâcheux pour la Couronne, c'est l'obstacle qu'on trouve aussi par mer au passage des Troupes du Roi en Italie; passage qu'on n'a garde de tenter, puisque la Flotte Angloise, qui est aux ordres des Amiraux *Lestock* & *Matthæus* sur les côtes de *Provence*, pourroit y donner le plus rude de tous les échecs. On ne voit pas d'ailleurs, que l'amitié qu'on a requise, peut-être à bien grands frais, du Duc de *Modene*, fasse quelque chose en faveur des desseins formés: Ce Prince actuellement à *Venise* ou aux environs, sa famille dispersée, son Pays occupé par les Autrichiens & les Piémontois, jusqu'à la Citadelle de *Modene* qui a subi le sort de se soumettre à leur pouvoir après avoir été ruinée, font trop connoître qu'on n'a pas fondé sur beaucoup en fondant sur lui.

Les nouvelles qu'on reçoit de l'*Amérique* sont plus satisfaisantes; elles portent non-seulement que l'Amiral *Vernon* qui y commande les Anglois, n'a plus rien tenté sur aucune Colonie, quoiqu'il eut paru le vouloir faire de nouveau sur *Carthagene*, mais que son monde continué à diminuer considérablement par les maladies; qu'au contraire l'Escadre de l'Amiral *Toires* est toujours dans le Port de la *Havane* en très-bon état, n'y ayant plus qu'un petit nombre de malades sur ses Vaisseaux. En même-tems qu'on eut à la Cour cette

nouvelle, on apprit aussi que des sommes considérables étoient arrivées de l'*Amérique*, à bord de trois Vaisseaux, dont l'un a relâché à *Vigos*, & les deux autres dans les Ports de la domination du Roi de Portugal. Ces sommes ont depuis été conduites dans le Royaume par la voye de terre.

P O R T U G A L.

LE Roi reste dans le triste état que nous l'annonçâmes le mois passé. Le bras & la jambe gauches avec tout le côté sont perdus, sans espérance de retour; mais de grandes douleurs de tête ont cessé, aussi-bien que des vomissemens dont on a crû que S. M. ne reviendroit pas, & lui permirent le 13. Mai de faire son Testament, & de déclarer la Reine, Régente du Royaume, en vertu d'un Décret qu'elle fit signer le même jour par Don Pierre de Motta Sylva, Secrétaire d'Etat. En vertu de ce Decret la Reine signe les dépêches, & donne audience à la noblesse & au peuple. La Cour & tout le Royaume sont plongés dans la plus profonde tristesse d'être à la veille de perdre un Prince dont la piété a réglé toutes les actions, & un Roi dont l'application a été sans cesse de rendre ses peuples heureux, en détournant d'eux, comme il a fait, le fleau de la guerre qui les a menacé en divers tems. On a fait & l'on fait encore des Processions, & des Prières publiques dans *Lisbonne*, pour obtenir de Dieu le rétablissement d'un Souverain si cher à ses Sujets. La Reine y a assisté, de même que les Infans & toute la Noblesse. On s'attend à de grands changemens si le Roi vient à mourir;

car

Car le Prince du Brésil est d'une humeur beaucoup plus guerrière que ne l'est S. M.

La maladie du Roi a empêché de plus songer au Traité de Commerce, que Mr. de Chavigni, Ministre de France, travaille à conclure depuis long-tems : Il reste même peu d'apparence qu'il parvienne à ce but.

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **A**ngleterre. La déclaration du Chevalier Olorio, Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne à Londres, faite aux Ministres de cette Cour; déclaration, qui, comme nous l'avons dit le mois dernier, a été fort du goût du Roi, & dont nous avons promis de rapporter la teneur dans nos mémoires de ce mois-ci, regarde les négociations entamées à Turin, & porte « que S. M. Sardaignoise est trop « engagée par honneur à soutenir la Reine de « Hongrie, pour se départir d'aucunes des ré- « solutions qu'elle a prises à cet égard; qu'elle « ne veut pas laisser le moindre doute sur la « droiture de ses intentions; qu'Elle ne fait « ainsi aucune difficulté de déclarer qu'on lui a « fait de la part de la Cour d'Espagne, les pro- « positions les plus capables d'ébloüir toute « Puissance, dont le patti seroit moins ferme que « n'est le sien; mais qu'elle les avoit rejeitées, « sans le moindre égard aux menaces dont « elles étoient accompagnées, en cas de refus; « & qu'en toute occasion elle seroit connoître «

» combien elle a véritablement à cœur le sou-
 » tien de la Maison d'Autriche. »

Les menaces dont il est fait mention dans cette déclaration, regardent la *Savoie*; mais on a donné des ordres aux Vice-Amiraux Lestock & Mathaus de secourir, par les Troupes qui sont à bord de l'Escadre Angloise qu'ils commandent, les Piémontois dans ce qu'ils feront pour la conservation de leur Pays, & nous avons déjà fait voir, que ces ordres s'exécutent. On compte par conséquent que le passage des Espagnols par le Comté de *Nice*, fût-il soutenu par les 18. Bataillons de Troupes Françoises qui doivent faire en sorte de le forcer, ne leur réussira pas. Mais comme ceci tend à une rupture plus générale, le Gouvernement prend des mesures telles qu'il convient sur un événement de cette espece : On a recommencé depuis le mois de Juin à enrôler des Matelots avec une force extraordinaire; il a été résolu d'augmenter jusqu'à cent hommes les Compagnies de tous les Régimens qui sont sur la répartition d'Irlande, outre un Lieutenant, un Sergent, un Caporal & un Tambour qu'on y ajoute; & l'on a embarqué le 17. trente pièces de Canon de campagne destinées pour les Troupes du Roi en *Flandres*, dont le troisième transport, plus nombreux que les deux précédens, a passé dans cette Province. On prépare un quatrième transport, dont les Troupes sont même toutes prêtes à marcher pour le tems que les Bâtimens employés au troisième, seront de retour d'*Ostende* sur les côtes du Royaume. Ce transport sera encore suivi d'un autre; & si la France refuse d'accepter des offres qu'on doit lui faire conjointement

ment avec quelques Puissances alliées de la Couronne Britannique, il y a grande aparence qu'on mettra le Siège devant *Dunkerque*, où les François font des ouvrages qu'on croit que les Traités ne leur permettent point. Mais revenons pour un moment à ce qu'il y a eu sur le tapis, & peut y être encore, entre cette Cour & celle de *Turin*.

Le Ministre de cette dernière, après avoir convaincu ceux du Roi des intentions du Roi son Maître envers la Reine de Hongrie, n'a cessé depuis de les fréquenter plus assidûment que jamais, & leur remit le 19. la ratification du Traité conclu entre Leurs Majestés Britannique & Sardaignoise. Milord Carteret l'informa alors, que les ordres étoient donnés pour lui payer incessamment 50. mille livres sterlings du subside promis à S. M. Sardaignoise par ce Traité. S'il y a quelque fonds à faire sur ce qui se répand d'ailleurs de l'union étroite qui régne entre les deux Cours de *Londres* & de *Turin*, l'Escadre Angloise qui est dans la mer *Méditerranée*, pourroit bien mettre le Roi de Sardaigne en possession de l'Isle de *Corse*, à la charge de dédommager la République de *Genes*, soit en Terres, soit en argent; & le Consul Anglois à *Genes*, a déjà l'ordre de présenter le Sénat sur ce dédommagement. Quoiqu'il en soit, on fait que le fameux Baron de Neuhoff, connu sous le nom de *Roi Théodore*, est à *Londres* actuellement, & l'on publie de lui, qu'il a insinué à la Cour que dans la conjoncture présente, elle pourroit se servir avantagement de l'Isle de *Corse* pour en faire une place d'armes. Si l'Escadre

cadre de la *Méditerranée* avoit besoin de vivres, ou de rafraichiffemens, les Corfes lui en founiroient en telle quantité qu'il seroit nécessaire, comme le dit aussi le Baron de Neuhoff.

On attend de cette Escadre quelque foudroyante expédition; les circonstances paroiffoient l'annoncer, & le Port de *Naples* pourroit bien en recevoir une vifite dans peu. Elle a déjà brûlé, outre ce qu'on en a dit, cinq Galeres Espagnoles dans le Port de *S. Torpes* à peu de distance d'*Antibes*. Ces Galeres, qui font celles qui reçurent l'échec, dont nous avons fait mention ci-dessus page 107. revenoient d'*Antibes*, où elles avoient transporté de la grosse Artillerie de *Barcelonne*, & retournoient à *Toulon*, afin d'y aller embarquer le reste. Mais deux Vaisseaux de l'Escadte leur ayant donné la chasse, elles se réfugierent dans le Port de *S. Torpes*, où les Vaisseaux ne pouvant les suivre, le Commandant y envoya un Brûlot, qui en consuma quatre, à l'exception de l'Equipage, qui a eu le bonheur de se sauver, partie dans des chaloupes, & partie à la nage. Cependant il y a eu plusieurs personnes noyées; & la cinquième Galere qui s'est échappée, aura eu beaucoup de peine de ne pas être atteinte, car elle étoit vivement poursuivie, lorsque nous reçûmes l'avis de l'exécution de cette entreprise, dont les Espagnols ne peuvent que ressentir un grand préjudice.

II. La nouvelle de la Paix conclüe entre la Reine de Hongrie & le Roi de Prusse ayant été apportée à *Londres*, le premier effet qu'elle produisit, fut de faire monter de trente pour cent les actions des sommes négociées dans le Royaume par le feu Empereur Charles VI. On ne sau-

soit exprimer la joye que cette nouvelle a causée aux Habitans de *Londres*, & à toute la Nation, qui en espere le redressement de ses griefs, le rétablissement de l'équilibre du pouvoir en Europe, & le maintien de la Maison d'Autriche. Le Roi est si content de la conduite du Comte de *Hindford* son Ministre auprès du Roi de Prusse, qui a ménagé avec tant d'habileté cette importante affaire, qu'il lui a écrit de sa propre main une Lettre pour lui en témoigner sa satisfaction, & lui a envoyé l'Ordre du *Charbon*, avec promesse de récompenser son mérite & son zèle d'une manière convenable. Mr. *Robinson*, Ministre Plénipotentiaire, à la Cour de Vienne, a été nommé quelques jours après, Chevalier de l'Ordre du *Bain*, aussi pour récompenser ses services, dont le Roi lui marque par là sa satisfaction. S. M. a déclaré d'ailleurs au Baron de *Wasner*, Ministre de la Reine de Hongrie, dans une Audience qu'il lui a donnée, en présence de plusieurs Seigneurs, qu'il falloit regarder la Paix qui venoit d'être faite, comme le prélude d'un heureux changement qui arriveroit dans les affaires de sa Souveraine. Comme S. M. doit mettre fin incessamment à la présente séance du Parlement, qui étoit encore assésblé dans les premiers jours du mois de Juiller, Elle annoncera dans sa Harangue aux deux Chambres, que nous aurons soin de rapporter, la conclusion d'un ouvrage si important, & l'attention qu'Elle a eüe de n'en point séparer l'intérêt de son peuple.

III. Après que le Parlement aura été prorogé, le Roi passera la Mer pour se rendre dans les Etats d'Allemagne, les Yachts de la Couronne ayant déjà reçu ordre de se tenir prêts à

mettre

*Voyage pré
chain du
Roi.*

mettre à la voile au premier avis, avec défense aux équipages de s'absenter de leurs bords. On ne doute nullement que dans ce voyage le Roi n'aura une entrevûe avec le Roi de Prusse; & que son départ ne sera précédé, ou immédiatement suivi de celui de l'Amiral Stewart, qui doit se rendre dans la mer Baltique avec une Flotte assez nombreuse. Cet Amiral a arboré à cet effet son Pavillon à bord du Vaisseau de guerre le *Sandwich*, depuis le commencement du mois de Juillet.

Capitulation de la Ville de Modene.

IV. On a reçu à la Cour avec plaisir la nouvelle de la reddition de la Citadelle de Modene aux armes Autrichiennes & Piémontoises avec la Capitulation suivante, que nous rapporterons ici, pour ne l'avoir pas fait à l'article d'Italie, qui étoit sa place, mais qui étoit déjà imprimé lorsque nous la reçûmes. Cette nouvelle étoit accompagnée d'une circonstance qu'il est aussi à propos de ne pas passer sous silence, & qui est, que la Garnison de cette Citadelle ayant déclaré qu'en vertu d'un Traité conclu entre le Roi d'Espagne & le Duc de Modene, elle étoit actuellement au service du Roi d'Espagne, & qu'il la falloit regarder comme Troupes de ce Prince; que là-dessus on a attaqué la Citadelle avec tant de vigueur, que la Garnison a été obligée de se rendre prisonniere de guerre le 29. Juin & non pas le 30. comme on l'a dit. Voici donc cette Capitulation proposée par le Chevalier de Negro, Commandant cette Garnison, avec ce qui a été accordé, réglé & refusé de la part du Roi de Sardaigne, par le Baron de Schulenburg, qui commandoit au Siège.

1. Que la Garnison se rendra prisonniere de guerre. *Accordé.*

2. Qu'il sera libre aux Officiers prisonniers d'aller, sur leur parole, où bon leur semblera, & de retenir l'épée. *La Garnison s'étant rendue prisonniere de guerre, ce sera au Roi d'accorder ou de rejuser cet article.*

3. Que les Officiers auront la permission de suivre leurs Soldats dans les endroits où ils seront envoyés, pour avoir l'œil sur eux. *Les Officiers iront où le Roi l'ordonnera, & on laissera auprès des Soldats ceux qu'on voudra.*

4. Que les Officiers & autres personnes appartenantes à la Garnison, & tous ceux qui s'y trouvent, retiendront leurs équipages. *Accordé.*

5. Que le Gouverneur de la Citadelle pourra se rendre pour quelques jours à Modene, pour ses affaires particulieres, & de-là aller dans une Place à son choix, sur sa parole. *Cela dépendra de la volonté du Roi.*

6. Que les Déserteurs tant des Troupes de la Reine de Hongrie, que du Roi de Sardaigne, quoique leur désertion eut été réitérée, obtiendront leur pardon. *Ceux sur lesquels s'étend le Pardon général en jouiront ; les autres auront leur esperance en la grace du Roi.*

7. Que les portes de la Citadelle seront commises à la garde de Troupes moitié Piémontoises & moitié Modenoises, jusqu'à ce que la Garnison l'ait évacuée. *Les Troupes du Roi & de la Reine se mettront d'abord en possession de la porte del Soccorso, & quant à la porte du côté de la Ville, le Roi en ordonnera ultérieurement, après que le Lieutenant Général de la Tranchée & le Gouverneur de la Place auront signé la Capitulation.*

8. Qu'on fournira à la Garnison les chevaux & voitures nécessaires pour le transport de ses bagages.

bagages, de ses malades, & de ses blessés.
Accordé.

9. Que les Officiers, Soldats & autres blessés seront renvoyés à leurs Corps après leur guérison. *Accordé, avec cette clause néanmoins, qu'ils pourront prendre service dans les Troupes du Souverain dont ils sont prisonniers.*

10. Que les Régimens Nationaux pourront retourner chez eux. *Refusé. &c.*

De la Citadelle de Modene le 29. Juin 1742.
Signé Le Chevalier de NEGRO.

Le Gouverneur de la Citadelle sera tenu de livrer les armes, canons &c. de même que les munitions de guerre & de bouche, à l'exception de ce qui appartient aux Officiers, en vertu de l'article quatrième.

De la Tranchée le 29. Juin au soir 1742.
Signé Le Baron de SCHULENBURG.

De cette transition nous passerons à ce qui nous reste à rapporter de l'article d'Angleterre, & à ce qui regarde le Comte d'Orford.

V. Dans le voyage que le Roi est sur le point de faire, il pourroit bien, dit-on, prendre sa route par les Pays Bas, pour y faire la revue de ses Troupes. Mais ce qu'il y a de plus certain, c'est que S. M. a envoyé des ordres dans son Electorat, aux Troupes qui y sont, de se tenir prêtes à marcher, afin de se joindre, en cas de besoin, à celles de Prusse.

VI. Nous n'exposons rien ici des affaires qui ont été traitées dans la présente séance du Parlement, qui touche à sa fin, si déjà elle n'est terminée, parce que ces affaires intéressent peu l'étranger.

l'étranger. Cependant l'on dira que par le calcul qui a été fait des sommes que le Parlement a accordées au Roi depuis qu'il est assemblé, elles montent à six millions neuf cens trente-mille livres sterlings; ce qui montre, que, quoiqu'en dise la nation sur la disette de l'argent, elle n'est pas telle qu'elle a voulu jusqu'ici la publier. Quant au Comte d'Orford, qu'on a connu sous le nom de Chevalier Robert Walpole, son crédit se rétablit, jusqu'au point, que la plupart des Seigneurs & autres, qui avoient paru lui être les plus opposés, vont lui rendre visite. On compte ainsi qu'il reparoitra incessamment à la Cour, puisque le parti de la Cour n'en fait qu'un présentement avec la Nation. L'ancien Ministère ne traverse plus, les vûes du nouveau; & le tout se fait par égard pour le Roi qui a captivé dans les occasions les plus délicates, les grands & le peuple d'une façon qui ne s'est point manifestée sous les Règnes des Rois ses Prédécesseurs.

H O L L A N D E.

MR. le Duc d'Ahrenberg est de retour à La Haye depuis le 24. Juin, pour achever le grand ouvrage qu'il a commencé de concert avec Milord Stairs, & qui est, de déterminer la République à se déclarer ouvertement pour la Reine de Hongrie & de Bohême. Par les Lettres de créance qu'il a communiquées à l'Etat, il est accrédité auprès du Roi d'Angleterre, & en même-tems auprès des Etats Généraux; & dans ses autres dépêches, la Reine sa Souveraine, le qualifie de *Nôtre Ambassadeur*

leur Plénipotentiaire auprès des Puissances Maritimes. Présentement que les affaires de la Cour de Vienne prennent un train, que peut-être cette République, toute clair-voyante qu'elle est, n'en prenoit l'idée, & que la France pourra faire de nouveaux efforts pour soutenir les résolutions qu'elle a prises dans la présente guerre, on croit prévoir qu'il y aura bientôt une résolution au sujet de l'esperance de Marquis de Fenelon, de tenir les Etats Généraux plus long tems dans leur tranquillité; car après une proposition faite dans l'Assemblée des Etats Généraux de mettre cinquante Bataillons & cinquante Escadrons en état de pouvoir faire la campagne, au cas qu'il y eut quelque surprise à craindre, le Conseil d'Etat ne laissa entre la proposition & la résolution qu'un jour d'intervalle, ayant ordonné le 9. Juillet à vingt-sept mille hommes d'Infanterie & à cinquante Escadrons, Cavalerie & Dragons, de se tenir prêts à marcher au premier commandement.

Ce sont là des indices de guerre donnés vraisemblablement ensuite des conférences du Duc d'Ahrenberg & du Baron de Reischach, qui furent tenues conjointement avec Milord Stairs & Mr. Trevor, avec les principaux Membres de l'Etat, après la nouvelle reçue des avantages remportés par les Troupes de la Reine d'Hongrie en Bohême, & de la Paix de cette Princesse conclue le 11. à Breslau avec le Roi de Prusse; paix qui assure aux Anglois le remboursement des deniers qu'ils ont avancés à la Maison d'Autriche, sous la garantie des Etats de Silésie, & offre de rembourser aussi les sommes prêtées à l'Empereur par les Hollan-

dois,

sois, sous la garantie des mêmes Etats, dès que la République aura accédé à une nouvelle Alliance qui accompagne cette paix, pour rétablir la tranquillité en Allemagne, & assurer la liberté de l'Europe; paix par laquelle la Czarine, le Roi de Danemarck & plusieurs Cours de l'Empire sont invités d'accéder au même effet; paix d'ailleurs d'autant plus agréable aux Provinces Unies, qu'on fait que c'est aux soins de la Grande-Bretagne qu'on en est redevable, de même que de l'Alliance qui y est jointe, & laquelle on ne peut regarder, que comme très-propre à faire revenir d'inquiétude ceux qui craignoient pour la liberté de l'Europe.

Mr. de Podewils, Ministre de Prusse, a donné part aux Etats Généraux de la conclusion de cette paix, il l'a fait en compagnie de Milord Stairs. Et ce qu'il y a de remarquable, il l'a notifiée aussi aux Ministres de l'Empereur, du Roi de France, & du Roi de Pologne Electeur de Saxe, en leur exposant les raisons qui ont déterminé Sa Majesté Prussienne à faire cette démarche, puisqu'elle pouvoit frayer le chemin à une paix générale.

Milord Stairs & Mr. Trevor ne cessent, depuis cet événement, de faire des instances conformes aux dessein du Roi d'Angleterre leur Maître, sur les affaires de la conjoncture présentes & quoique l'Etat, par la démarche qu'il a déjà faite d'ordonner aux Troupes de se tenir prêtes à marcher, il n'a pas eû de voir jusqu'ici se déclarer autrement, ni de répondre encore à deux mémoires qui lui furent présentés le 7. Juillet par ces deux Ministres. On pense néanmoins que cela se fera dans la première Assemblée. Car il semble que la
paix

paix particulière du Roi de Prusse fasse cesser tous les motifs, qui ont pû mettre obstacle à une déclaration positive de la République en faveur de la Reine de Hongrie. Comme nous n'avons pas encore exposé en plein la commission dont Milord Stairs étoit chargé en arrivant dans ce Pays, & qu'il importe dans les circonstances où se trouve l'Europe, de même que pour les suites, de ne rien obmettre à cet égard; on saura que cette commission se réduisoit à trois chefs, savoir, 1. à proposer à la République d'entrer avec la Grande-Bretagne dans un Traité conforme aux affaires du tems. 2. de proposer une Alliance défensive avec le Roi d'Angleterre comme Electeur d'Hannover, tant pour la sûreté de cet Electorat, que pour celle de la République. 3. De prendre ensemble des mesures pour obliger l'Armée de France, en Westphalie, à se retirer vers ses frontières.

Telle fut d'abord la commission de Milord Stairs; & ce qui y fut répondu de la part des Etats Généraux, porte 1. Que Leurs Hautes Puissances ont fait de tems à autre des Traités avec l'Angleterre qui subsistent encore, & sur lesquels il paroïssoit qu'on pouvoit se reposer; que cependant si le Roi de la Grande-Bretagne jugeoit qu'il fût convenable d'ajouter ou de retrancher quelques points à ces Traités, il seroit nécessaire d'en être éclairci, afin de pouvoir délibérer sur les intentions de Sa Majesté. 2. Que l'Alliance proposée avec l'Electorat d'Hannover seroit un nouvel engagement dont le plan devoit être communiqué à la République. 3. Qu'à l'égard de l'Armée de France qui est en Westphalie, les Etats Généraux ayant été
assurés

assurés par le Roi Très-Chrétien qu'elle n'étoit destinée ni contre l'Etat, ni contre son voisinage, ils n'en ont pas pris d'ombrage; que cependant, pour sûreté, ils ont augmenté leurs forces, & qu'au cas que S. M. Britannique voulut prendre des mesures ultérieures, il conviendrait de les en informer. Voilà les réponses faites d'abord par la République à Milord Stairs. Dans les nouvelles propositions de ce Seigneur il paroît avoir eu plus d'écoute, puisqu'elles ont eu pour objet la sûreté & l'équilibre de l'Europe, & le nouveau Traité de *Breslau* pour base.

On verra bientôt à quoi le Conseil d'Etat se fera enfin déterminé. Mais une des résolutions qu'il a prises, & qu'on peut annoncer comme relative aux affaires de la conjoncture, c'est de faire de *Berp-Op-Zom* une Forteresse capable seule de servir de barrière à la Province d'Hollande du côté du Brabant, & d'arrêter la plus formidable Armée pendant un an entier. Les contrats pour la construction de tous les ouvrages contenus dans le plan dressé à cet effet, sont passés. C'est au feu Général *Keuborn*, l'un des plus célèbres Ingénieurs que la République eut eu, qu'elle est redevable de ce plan. On l'avoit agité souvent depuis la mort de ce Général; mais soit pour l'immensité de l'ouvrage, soit pour la dépense, on a été jusqu'ici sans pouvoir se résoudre à le mettre en exécution.

P A Y S - B A S.

DEpuis le départ du Duc d'Ahrenberg pour retourner à *La Haye*, où la Duchesse son Epouse est allée le joindre, le Comte de Neipperg,

perg, Felt-Maréchal des Armées de la Reine de Hongrie & de Bohème, commande en chef les Troupes de cette Souveraine dans les Pays-Bas. Son Excellence qui est arrivée de *Luxembourg* à *Bruxelles*, a eu plusieurs conférences avec le Duc d'Ahrenberg, pendant qu'il étoit encore à *Bruxelles*, de même qu'avec le Comte de Harrach, sur les circonstances des affaires de ces Pays. Et comme ces circonstances paroissent critiques, la Cour a expédié des ordres à deux Bataillons de chacun des Régimens d'Infanterie qui sont dans les diverses Places, de se tenir prêts à marcher. C'est, comme on le prétend, pour camper. Les Troupes Angloises dont le troisième transport vient de débarquer à *Ostende*, font des dispositions qui donnent lieu de croire qu'elles se préparent aussi à camper. Les Régimens d'Honslow, de Hutsk, de Blyth, & de Ponfobi, Infanterie, & ceux de Honeywood & Richi, Dragons, composent ce troisième transport, qui, comme on l'a avancé, pourra bien être suivi encore d'un quatrième, & même d'un cinquième : Un Vaisseau de guerre & deux Frégates ont escorté les Bâtimens de transport au nombre de 36. sur lesquels étoient ces six Régimens. Le Duc & la Duchesse d'Urfel, avec plusieurs Seigneurs & Dames du premier rang, & une foule d'autres personnes de toute condition sont venus à *Ostende* voir le débarquement de ces Troupes. On ne peut pas observer de discipline plus exacte que celle qu'observent ces Troupes dans les Villes où on les a mises en garnison; & sur un ordre de leur Cour, elles sont fort attentives à ne pas causer de mécontentement au Clergé. On croit que les Troupes de ce Pays dirigeront leurs mouvemens sur

ceux

teux des Troupes de France, qui, dans les diverses Places de la *Flandre Françoise*, compris leur camp de *Dunkerque*, montent au nombre d'environ 55. mille hommes. Quant à l'Armée qui est aux ordres du Maréchal de Maillebois, elle doit se mettre en marche de la *Westphalie* & autres quartiers qu'elle a occupés, pour se rendre sous *Juliers* & aux environs, & de là avancer vers *Berg*, qui est un Boug du Pays de *Juliers* à peu de distance de la *Meuse*, où elle fait état de se rassembler, peut être pour s'y arrêter, peut-être aussi pour continuer sa marche vers la France.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **B**oheme. La Bataille de *Chotofitz* près de *Czaslau*, & celle de *Frauenberg*, n'ayant point été décisives, on en conçut moins d'espérance que jamais pour un accommodement, sur-tout depuis que les Troupes Françoises, pour ne point être accablées par des forces supérieures, ont été contraintes d'abandonner *Frauenberg*, * *Piseck* &c. pour se retirer du côté de *Prague*, & y attendre des renforts. Mais la Providence en a suscité les moyens, & ils furent saisis dans le plus fort du tumulte, & des mouvemens que nous allons exposer; dans un tems que l'opinion générale étoit la plus éloignée de tomber sur un événement de cette nature; & qu'on représentoit, en bien des endroits, la Reine sur le point de succomber enfin sous le grand nombre d'ennemis qui

I 2 l'avoient

* *Les François ne se sont retirés que de la Ville de Frauenberg, ayans encore Garnison dans le Château.*

l'avoient attaquée de toutes parts. Le Roi de Prusse sensible d'avoir gagné une Bataille, qui est celle de *Czaslau*, au prix de tant de sang des siens seuls, pour n'avoir eu aucunes Troupes Françoises à mêler dans l'action, ni autres de l'alliance dont il étoit le plus ferme appui; peu satisfait en même-tems de divers incidens arrivés entre lui & le Maréchal de Broglio, on a vû ce Prince, par une espèce de retour, ne joindre aucuns Corps de ses Troupes à celles de France, dans les circonstances les plus fertées pour celles-ci, & faire subitement sa paix particulière, ensuite d'une entrevûe avec le Prince Charles de Lorraine, ainsi que nous l'avons avancé plus haut, en montrant les circonstances de cette Paix. Mais venons aux opérations qui l'ont précédé.

*Opérations
en Bohême.*

L'Armée de la Reine, sous les ordres du Prince Charles de Lorraine, ayant fait quatre grandes marches, après la Bataille de *Czaslau*, pour aller combattre les Troupes de France, elle arriva le 2. Juin au soir à *Sobieslaw*, & y séjourna le 3. aussi-bien que le 4. jusqu'à trois heures après-midi, pour attendre les provisions que les défilés à passer avoient retardé jusques-là d'arriver. L'avant-garde n'arriva ce jour-là qu'à neuf heures du soir aux environs de la Ville de *Thein*, & le reste de l'Armée que le 5. à deux heures du matin, parce qu'elle avoit eu encore plusieurs défilés à passer. Les François tenoient dans *Thein* & les environs 3000. Fantassins & un Corps de Cavalerie, commandés par le Comte d'Aubigné, Lieutenant-Général; L'avant-garde des Autrichiens consistoit en 14. Compagnies de Grenadiers à pied, un nombre pareil de Carabiniers & Dragons à cheval, &

400. Croates. Aussi-tôt qu'elle fut arrivée, elle se rangea en ordre de Bataille, & y resta jusqu'à l'arrivée de toutes les Troupes. Le jour commençant à paroître, elle s'avança en front vers *Thein*, & l'Armée la suivit sur quatre colonnes. Deux Compagnies de Grenadiers, deux de Carabiniers & 200. Croates furent détachés dans le même-tems sur la gauche, vers la *Moldau*, ou elles s'emparèrent d'une Brasserie. La Cavalerie Françoisse, composée des Régimens de Royal-Allemand, de Sabran & de Pons, se mit alors à cheval. Cent Hussars Autrichiens, sous les ordres du Lieutenant-Colonel Desoffi, qui avoient été détachés sur la droite pour passer la *Moldau*, virent à leur opposé, sur l'autre bord de la riviere, deux Escadrons François faisant mine de leur disputer le passage.

Sur ces entrefaites tout le Corps de Troupes Françoises, dont la partie qui étoit dans *Thein* ayant été retirée, passa la riviere, & se rangea à l'autre bord en ordre de bataille. Ces dispositions obligerent les Autrichiens à faire venir leur canon qu'ils placerent sur la droite & sur la gauche de la Ville, & pendant ces mouvemens qui se faisoient au centre, le Lieutenant-Colonel Desoffi traversa la *Moldau*; il fut suivi des Généraux Hussars Autrichiens Baroniai, Nadasti & Esterhasi, à la tête des Hussars de l'arrière-garde, & des Carabiniers & Grenadiers à cheval, sous les ordres du Prince de Birkenfeld, qui furent détachés ensuite pour soutenir les Hussars. Les Warasidins traversèrent la Ville, & ayant repoussé une Troupe occupée à ruiner les ponts qui avoient servi aux François pour passer la *Moldau*, ils les rétablirent, & se rendirent de l'autre côté de

la riviere. Quelques Compagnies de Grenadiers les avoit fécondés dans ce travail ; & fans attendre plus long-tems, les Autrichiens commencerent leur feu, qui fit plier d'abord l'ennemi, dont le nombre ne permettoit pas à la verité qu'il fit grande réfistance ; il se retira dans les Bois, qu'il y a fur fa route, à deffein de se rallier. Mais les Huffars avec les Troupes irrégulieres d'Autriche ne lui en laifferent pas tout le tems, l'ayant pourfuivi, fans s'attacher cette fois-ci au burin, felon leur coutume : ils en tuerent environ 300. firent 210. prifonniers, non comptés quinze Officiers, parmi lesquels eft Mr. de Villemur Maréchal de Camp, lui prirent quatre Etendars, & se rabattant enfuite fur le bagage, ils l'enleverent tout.

L'Armée Autrichienne se trouvant toute de l'autre côté de la *Moldau*, se forma fur une hauteur, & l'avant garde alla prendre poste à *Hradeg*. Le Prince de Lobkowitz s'étoit mis en marche avant l'action de *Thein* avec son Corps d'Armée, pour joindre le Prince Charles : Il le fit après avoir mis une Garnison de 300. Croates dans la Ville de *Frauenberg*, que le Maréchal de Broglio avoit fait abandonner, avec perte d'un Etendart & de plusieurs chariots de bagages, que les Huffars & Milices de *Carlstatt* enleverent à son arriere-garde.

Le 6. l'Armée étant arrivée sur le soir à *Wodnian* le Prince de Lobkowitz la vint joindre avec son Corps. Celle de France, sous les ordres du Maréchal de Broglio, qui y étoit le matin, ne put être atteinte ; elle avoit gagné les hauteurs vers la gauche, d'où elle décampa d'abord, de sorte que le 7. à la pointe du jour, elle se retrouva dans son Camp de

Piseck,

Piseck, où les Lieutenans-Généraux d'Aubigné & de Bouffiers vinrent la joindre. Les Autrichiens ont trouvé dans *Wodnian* un Magasin de grain & de farine ; & le Général Baroniai, qui s'étoit détaché à la tête de ses Hussars, a pris un Caissier, qui avoit avec lui une somme considérable pour l'Armée Française ; il enleva en même-tems une quantité de mulets & de chariots chargés de bagages.

Le 7. fut un séjour pour les Autrichiens à *Wodnian* : Mais le 8. à la pointe du jour ils se remirent en marche vers *Kerbrzam* sur la *Wotawa*, toujours à la poursuite de l'ennemi. Le Général Nadafti qui étoit à la tête de leur avant-garde, avec 600. Hussars, passa cette rivière, & ayant poussé jusques près de *Piseck*, il vit que l'Armée Française étoit de l'autre côté de la Ville sur des hauteurs, & se remettoit en marche, prenant la route de *Cziskowa*, qui conduit à *Prague*. Mr. de Broglio avoit laissé dans *Piseck* une garnison de 500. hommes commandés par un Lieutenant-Colonel. Le Général Nadafti la fit sommer par un Trompette, mais ayant refusé de se rendre à des Hussars, ceux-ci s'assurèrent des avenues, pour l'empêcher de se retirer. Il auroit été difficile au Général Nadafti de parvenir à son but, si les Généraux Trips & Esterhafi, n'étoient survenus avec un renfort de Hussars & de Warasidins, lesquels ayant trouvé moyen de forcer les portes, la garnison se rendit à eux prisonnière de guerre. L'arrière-garde de l'Armée de France étoit poursuivie par les Hussars du Général Baroniai, pendant que ceci se passoit à *Piseck* ; & une partie des bagages de cette Armée tomba entre leurs mains, ce qui n'arriva point sans

Prise de
Piseck.

effusion de sang, puisqu'on compte 200. hommes tués de la part des François, dans cette poursuite, & une trentaine de Huslars Autrichiens.

Peu après que l'Armée de la Reine fut entrée dans le Camp de *Kersirzam*, deux Compagnies de Grenadiers furent envoyées à *Stickna*, où elles firent 75. hommes prisonniers de guerre à l'ennemi : Et le 9. cette Armée étant arrivée sous *Piseck*, où elle séjourna le 10. , les Huslars remirent au Prince Charles l'état des magasins & provisions qu'ils avoient trouvés dans cette Place. L'Armée Françoisse continuoît alors à grandes journées sa retraite vers *Prague*, ayant laissé jusqu'au 10. environ 1500. prisonniers aux Autrichiens.

Articles de la Paix entre la Reine & le Roi de Prusse.

Pendant ces grands mouvemens, l'Armée Prussienne fort tranquille, étoit en deçà & en delà de l'*Elbe*, le Roi ayant son quartier à *Maleschau*. C'est dans cet endroit qu'on prétend qu'il a eu la visite du Prince Charles de Lorraine, & que le grand ouvrage de la paix a été consommé, puisque le 11. le Traité préliminaire en fut signé à *Breslau*, ensuite des ordres de Sa Majesté Prussienne envoyés à cet effet à Mr. Podewils. Le Comte de Hindford, muni pour cela de pleins-pouvoirs nécessaires, le fit de la part de la Reine. Voici les articles de ce Traité.

1. Il y aura désormais & à perpétuité une paix inviolable, aussi-bien qu'une amitié sincère & parfaite entre la Reine de Hongrie & de Bohême d'une part, & le Roi de Prusse de l'autre.

2. Les deux Parties contractantes ne donneront aucun secours aux ennemis de l'un & de l'autre, & ne feront avec eux aucune alliance qui puisse être contraire à ces préliminaires de paix.

3. Il y aura de part & d'autre une amnistie générale de tout le passé.

4. Toutes les hostilités cesseront de part & d'autre dès le jour de la signature des présens préliminaires : Le Roi de Prusse retirera quinze jours après ses Troupes dans les Pays de sa domination, & il sera permis à tous ceux qui voudront vendre leurs Biens situés dans les Pays cédés à ce Prince, ou de transférer ailleurs leur domicile, de le faire dans l'espace de cinq années, sans payer aucun droit.

5. Afin qu'il n'y eut aucune dispute sur les limites, ni prétentions de quelque nature qu'elles puissent être, la Reine de Hongrie & de Bohême cède, par les présens préliminaires, tant pour elle que pour ses Héritiers & Successeurs à perpétuité, & avec toute la Souveraineté & indépendance de la Couronne de Bohême, au Roi de Prusse & ses Successeurs, la *Basse* & la *Haute-Silese*, à l'exception de la Principauté de *Teschén*, de la Ville de *Troppau* & de ce qui est au-delà de la rivière d'*Oppau*, & des hautes montagnes attenans dans la *Haute-Silese*, aussi-bien que la Seigneurie de *Herresdorf*, & des autres Districts qui font partie de la *Moravie*, quoiqu'enclavées dans la *Haute-Silese*. La Reine de Hongrie & de Bohême cède pareillement, tant pour Elle que pour ses Héritiers, au Roi de Prusse & ses Successeurs la Ville & Château de *Glatz*, & tout le Comté de ce nom, avec toute la Souveraineté & indépendance de la Couronne de Bohême. En échange Sa Majesté Prussienne renonce à toutes les prétentions contre la Reine de Hongrie.

6. Le Roi de Prusse conservera la Religion Catholique *in statu quo*, de même que chacun
des

des Habitans de ce Pays-là dans leurs possessions, libertés & privilèges &c. sans déroger néanmoins à la liberté entière de conscience de la Religion Protestante & aux droits de Souverain.

7. Sa Majesté Prussienne se charge seule du paiement de la somme hypothéquée sur la Silésie aux Marchands Anglois, selon le Contrat signé à Londres le 10. Juin 1733.

8. Tous les prisonniers de part & d'autre seront élargis, sans payer aucune rançon, & toutes les contributions cesseront.

9. Ce qui concerne le Commerce entre les Etats & Sujets réciproques, sera réglé dans le futur Traité de paix.

10. Un Traité formel de paix sera dressé & signé sur les présens articles préliminaires, qui, en attendant, auront la même force & le même effet que si le Traité existoit.

11. Les deux Parties Contractantes sont convenues de comprendre dans ces préliminaires de paix le Roi de la Grande-Bretagne, tant en cette qualité qu'en celle d'Electeur, l'Impératrice de Russie, le Roi de Dannemarck, les Etats Généraux des Provinces-Unies, la Maison Ducale de Wolfenbüttel, & le Roi de Pologne comme Electeur de Saxe, sous la condition que dans l'espace de seize jours après que la signature de ces préliminaires sera annoncée à ce dernier Prince, il retire ses Troupes de l'Armée Françoisé de Bohême, & des autres Etats de la Reine de Hongrie & de Bohême.

12. L'échange des ratifications des présens préliminaires se fera à *Breslau* endéans dix jours.

En foi de quoi &c.

Mais

Mais ce ne sont pas là tous les articles qui ont été signés. On assure qu'il y en a de secrets, dont on ne saura vraisemblablement le contenu que lorsqu'on les exécutera.

II. Le Maréchal de Belleisle, qui, après l'affaire de *Sabay*, s'étoit rendu à l'Armée Prussienne, retourna le 5. à *Prague*, d'où étant parti le 7. pour *Dresde*, il en revint le 14. à l'Armée Prussienne. Son nouveau séjour à la Cour de *Saxe* est marqué de divers entretiens qu'il a eus avec le Roi Electeur, de plusieurs conférences avec ses Ministres & Généraux, & de quelques autres avec le Comte de Seckendorff, qui arriva de *Francofort* à *Dresde* en même-tems que lui. Le tour inespéré que prenoient en *Bohème* les affaires des Alliés depuis le 4. Juin, fut d'abord le sujet de ces conférences, auxquelles intervint chaque fois le Duc de *Saxe-Weissenfels*, qui a le commandement en chef des Troupes Saxonnes. Il y fut question par conséquent de former un nouveau plan d'opérations, & suivant ce plan, qui, dit-on, a été concerté, on ne s'étoit proposé rien moins que de chasser en même-tems de la *Bohème* & de la *Bavière* les Armées de la Reine de Hongrie, & de les acculer dans la *Basse-Autriche*, ou même sous le Canon de *Vienne*. Les choses ainsi fixées, Mr. le Maréchal prit congé de la Cour, & le 13. il reprit la route de *Bohème* pour y commander l'Armée du Roi son Maître, tandis que le Maréchal de Broglio commanderoit celle de ce Monarque en *Bavière*, & le Comte de Seckendorff l'Armée de l'Empereur dans le même Electorat, à la place du Général *Törring*. Ces deux Armées l'une de France & l'autre de l'Empereur en *Bavière*, devoient agir conjointement (toujours selon le plan)

plan) & ne former qu'une Armée, dont le commandement auroit été alternatif pour Mrs. de Broglio & de Seckendorff : Enfin le Roi de Prusse de son côté, après avoir reçu un renfort de dix mille hommes, devoit marcher le 14. vers *Tabor*, & le Maréchal de Belleisle, à la tête des Troupes Françaises, reprendre la route de *Piseck*, afin de mettre l'Armée de la Reine de Hongrie entre deux feux, si elle ne prenoit le parti de se retirer vers *Budweis*.

Mais le Comte de Seckendorff ayant appris depuis son départ de *Dresde*, d'où il étoit allé faire un tour sur ses Terres, la nouvelle surprenante de l'accommodement de Sa Maj. Prussienne, au lieu de se rendre en *Baviere*, il a jugé nécessaire de retourner à *Francfort*, pour savoir les sentimens de l'Empereur sur un tel événement, & quelles seroient les nouvelles mesures à prendre pour remédier au grand inconvénient de la séparation du Roi de Prusse, & de celle qui ne manqueroit pas de suivre de la part du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Quant à Monsieur le Maréchal de Belleisle, n'ayant appris qu'après son retour auprès du Roi de Prusse, de la propre bouche de ce Prince, ce qui avoit été conclu, il en prit congé & se rendit à *Prague*, où il trouva déjà une partie de l'Armée Française sous le canon de cette Ville. Il fit partir de-là des Couriers pour *Versailles*, pour *Dresde* & pour *Francfort*, & en mandant le cas arrivé à l'Empereur; il lui marqua « que c'étoit avec la plus » vive douleur, qu'il se voyoit obligé de lui ap- » prendre que le Roi de Prusse s'étoit détaché de » l'Alliance, & avoit fait sa paix en particulier » avec la Reine de Hongrie, dans le tems » qu'on

« qu'on avoit le plus besoin du secours de ce
« Prince : Que son étonnement égaloit la dou-
« leur dont il étoit pénétré ; mais que les Trou-
« pes Françaises , quoiqu'abandonnées , ne lais-
« seroient pas de donner jusqu'à la dernière ex-
« trémité , des preuves de leur zèle & de leur
« constance. »

Revenons aux Armées de Bohême.

III. De *Piseck* où l'Armée Autrichienne sé-
journa le 10. Juin, elle marcha à *Miroitz* ,
delà à *Brzenitz* , *Touschitz* & *Pilseneck* , où le
Prince Charles établit son quartier. Le Prince
de *Lobkowitz* se détacha dans cet endroit avec
un petit Corps de Hussars , vers *Pilsen* , & ayant
envoyé le Baron de *Hochberg* son Aide de Camp ,
avec un Trompette , sommer le Commandant
François de la Ville , qui avoit déjà arboré
deux Drapeaux blancs pour demander une
Capitulation honorable , Son Altesse ne voulut
le recevoir que prisonnier de guerre ; ce qui
fut exécuté. La Garnison étoit de 550. hom-
mes , compris 28. Officiers , auxquels on a lais-
sé tout ce qui leur appartient , excepté les
chevaux de selle. Les Hussars ont trouvé dans
Pilsen quatre gros canons de fonte , & plu-
sieurs autres moindres , avec six mortiers de
fer & un Magasin plus considérable encore qu'à
Piseck. Le butin n'a pas été non plus moindre
que dans cette dernière Ville.

*Suite des
opérations
en Bohême.*

IV. L'Armée Française conduite par le Ma-
récchal de *Broglio* , étoit déjà à *Beraun* lors de
la prise de *Pilsen* , & depuis elle s'est route
retraitée sous le canon de *Prague* , dans un état
qu'il est aisé de concevoir , d'une retraite précé-
pitée , du grand nombre de prisonniers , des
tués & des malades restés en arrière , d'une
multitude

*Pilsen ren-
du aux Au-
trichiens.*

multitude de ces derniers, dont les Hôpitaux de *Prague* ont été remplis, & enfin du défaut de presque tous les bagages & équipages qui sont tombés entre les mains tant des Hussars que de ces *Insurgens* de Hongrie, qui jusqu'à nos jours n'avoient point paru contre les François. Mr. le Maréchal de Broglio en arrivant sous *Prague*, y apprit la conclusion de la Paix particulière entre le Roi de Prusse & la Reine de Hongrie, & Mr. le Maréchal de Belleisle arrivé vers ce tems-là dans la même Ville, confirma la chose. Ce qu'on put dans des circonstances de cette nature, a été pratiqué du côté de l'Armée du Roi Très-Chrétien : elle s'est retranchée de façon, qu'il sera fort difficile à celle de la Reine de l'y aller attaquer ; un secours de 6. à 7. mille hommes qui étoit en marche par le *Haut Palatinat*, lui est heureusement arrivé ; & par ce renfort, on compte que le Maréchal de Belleisle est dans *Prague* avec 4500. hommes, tandis que le Maréchal de Broglio campe sous la Ville avec 21. mille combattans, & 80. pièces de canons dont 40. sont braquées contre la Ville, pour contenir les Habitans, qui ont peine à tenir caché ce penchant qui les porte vers leur Souveraine ; l'Officier & le Soldat paroissent aussi résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité ; & l'on assure que le Maréchal de Broglio a fait conduire dans son Camp toute la Noblesse & les personnes distinguées de la Ville, avec leurs meilleurs effets qu'il fait garder au vuë, pour s'assurer davantage des Habitans. On assure également, que les provisions ne manquent pas aux François, qu'ils en ont encore pour quelques mois, & qu'il n'est pas aisé jusqu'ici d'empêcher qu'il ne leur en arri-

ve. On n'ignore pas non plus qu'il y a aussi 4000. hommes de leurs Troupes dans *Egra*.

V. Ce fut le 15. savoir, quatre jours après la paix conclüe à *Breslau*, que cette paix fut annoncée à l'Armée du Roi de Prusse par le Roi lui-même, qui, dans un grand repas qu'il donna ce jour-la à ses Généraux à *Kutttemberg*, où étoit alors son camp, leur dit : *Vous sava-*
rez, Messieurs, que n'ayant jamais cherché à ac-
cabler la Reine de Hongrie, j'ai pris le parti de
m'accommoder avec cette Princesse, & d'accepter
les propositions, qu'elle m'a fait faire pour la satis-
faction de mes droits. Le Roi leur déclara ensuite qu'il étoit tems que ses Troupes se réparassent, & qu'il avoit pris la résolution de se réparer son Armée; ce qui est arrivé depuis; une partie de l'Armée étant marchée peu après vers la *Silese*, pour en occuper les diverses Places, & l'autre vers le *Brandebourg*, à laquelle des Troupes de cet Electorat doivent se joindre, avec toute apparence, pour se rendre dans le Duché de *Cleves*, où il y aura par tout de fortes garnisons; au lieu que ce Duché en avoit presque absolument manqué pendant la guerre, parce qu'il a fallu en dégarnir les Places pour la formation de l'Armée qui a été sur pied. On croit néanmoins, & c'est même ce qui a été déclaré à l'Electeur Palatin de la part de Sa Majesté Prussienne, qu'elle persiste dans la ferme résolution d'observer religieusement les réglemens faits, par rapport aux Duchés de *Juliers* & de *Bergue*, en faveur de la Maison de *Sultzbach*.

Le Roi de Prusse a donc enfin quitté la *Bohème*, & s'est rendu le 29. à *Breslau*, où il a été reçu en véritable Souverain; & après y avoir fait

Le Roi de
Prusse an-
nonce sa
paix.

fait tous les arrangemens convenables , pour le gouvernement de la nouvelle & importante Province qu'il vient d'ajouter à ses Etats, il retourna à *Berlin*, où il arriva le 12. Juillet.

*Suspension
d'armes des
Troupes Sa-
xonnes.*

VI. A l'égard des Troupes Saxonnnes, le Duc de Saxe-Weiffenfels qui les commande en Boheme, a conclu une suspension d'armes depuis le 6. Juillet, avec le Prince Charles de Lorraine; au reste elles se disposent aussi à évacuer ce Royaume, puisque le Roi de Pologne Electeur de Saxe, est convenu d'un accommodement particulier avec la Reine de Hongrie, par lequel il se reserve un certain tems, pour accéder dans les formes au Traité de *Breslau*. De plus, le passage par l'Electorat de *Saxe* est accordé au Roi de Prusse, pour les Troupes que Sa Maj. Prussienne renvoye de la *Boheme* dans le *Brandebourg*; & la Reine de Hongrie & de Boheme, ne compte plus contre-elle que la France & la Baviere, tandis qu'elle est à la veille de voir une forte alliance se former en sa faveur.

Voyons ce que nous presente encore l'Armée de cette Souveraine.

VII. Cette Armée après avoir fait halte à *Pilseneck*, le 17. Juin, alla camper le 18. à *Rotichau*, le 19. à *Mauth*, & le 20. à *Schebsack*. Les divers detachemens inséparables des marches d'une Armée, pour se rendre dans les postes abandonnés d'un ennemi, n'entreront dans nôtre narré, qu'autant qu'il y aura de l'intéressant à en reporter, autrement cela nous écarteroit trop, & seroit plus capable d'ennuyer que d'entretenir nos Lecteurs. Le 22. l'Armée, toujours conduite par le Prince Charles, accompa-

compagné du Felt-Maréchal de Kônigsfegg, campa à *Beraun*. Les Hussars battant sans cesse l'estrade, y amenoient aussi continuellement du butin. Ce jour là on régla l'échange de quelques prisonniers avec les François, dont il étoit arrivé deux Tambours avec des Lettres au camp; & ce fut aussi le même jour que la Paix fut publiée dans les formes au camp des Prussiens. *Horzelitz* & les hauteurs de *Genonitz* sont les endroits que l'Armée alla occuper le 25. & le 26. La droite s'appuya sur la *Moldau*, étant dans le dernier de ces camps, & la gauche sur le *Weissenberg*, à la vûe de *Prague*. Le Maréchal de Broglie retranché devant cette Ville, y attendoit le Prince Charles, & lui envoya ce jour-là un Trompette, mais qui, dit-on, n'eut pas audience.

VIII. Le Prince Charles changea de camp le 27. l'ayant mis à *Kônigsal*, en vûe de faciliter la jonction d'un corps de quinze mille Hongrois, commandés par le Général Festeitz, qui venoit de la *Moravie* par *Czaslau* & *Kuttenberg*, & un train de grosse Artillerie, qui arrivoit de *Vienne*, outre un autre train qui y étoit déjà venu de *Brinn* & de *Spielberg* en *Moravie*. Ce nouveau renfort pour les Autrichiens, paroîtroit devoir couper incessamment les vivres tant à la Ville de *Prague*, qu'à l'Armée Française, cependant les dernières Lettres qu'on en a n'annoncent pas cet événement si prochain. Le Grand Duc de Toscane arriva le même jour 27. en parfaite santé, à l'Armée de la Reine qu'il passa toute en revûe l'après midi. S. A. R. étoit partie le 25. de *Vienne* à cet effet. Le 28. elle alla reconnoître les environs, accompagnée du Prince son frere & du Prince de Lobkowitz.

Autre position de l'Armée.

Arrivée du Grand Duc de Toscane.

Pendant ce tems trois Tambours François arrivés successivement près du camp, demandèrent à remettre des dépêches au Prince, mais qu'ils n'eurent pas plus d'accès que le Trompète qui étoit venu auparavant, & furent contraints de retourner sur leurs pas avec leurs Lettres : Nous l'avons copié ainsi mot à mot sur les Relations venues de ce Pays-là. Le Comte Poniatowski y arriva le 29. de *Dresde* : D'abord il informa le Grand Duc & le Prince Charles, que les Troupes de Saxe avoient reçu ordre de se retirer, & fit ensuite des ouvertures pour un accommodement ; & ses propositions ayant été goûtées, il reprit la route de *Dresde*.

Ce jour-là un Trompette du Marechal de Belleisle arriva encore au Quartier général avec des dépêches qui furent pour le coup reçues. Mais plusieurs Officiers François qui le suivirent successivement, ne parurent pas retourner si satisfaits à *Prague* que le Trompette, qui ayant eu dans ses dépêches la proposition d'une entrevûe ; cette entrevûe fut acceptée, & se fit le 2. Juillet à quatre heures après-midi. Le Felt-Maréchal de Kônigsegg se rendit pour ce sujet de *Kônigsal* au Château de *Komorzan* près de *Prague*, ainsi qu'on l'avoit réglé, & le Maréchal de Belleisle y arriva en même-tems, accompagné du Comte de Baviere Commandant de *Prague*, de deux Généraux, d'une Compagnie de Fusiliers & d'une de Carabiniers. Le Prince d'Estherhazi & son frere, le jeune Comte de Kônigsegg, & le Général Philibert étoient auprès du Felt-Maréchal de Kônigsegg, dont la Garde étoit composée de deux Compagnies de Carabiniers, & d'une de Grenadiers. L'entrevûe dura une heure entiere, & l'on s'y fit de part & d'autre toutes sortes de politesse. Mais le résul-

tât n'en a pas été tel que le Maréchal auroit pu l'attendre ; car depuis ce jour-là , on continuë du côté des Autrichiens les préparatifs pour resserrer de plus en plus la Ville de *Prague*. Voici ce qu'on assure qui fut proposé & répondu dans cette conférence. Mr. le Maréchal de Bellisle l'ouvrit , & dit , « que quoique l'Armée de » France fut encore en état de se défendre , on » vouloit bien cependant ne pas exposer la » Ville de *Prague* à une ruine , qui ne manqueroit pas de lui arriver , si elle venoit à essuyer » un siège : Qu'on offroit ainsi de la remettre » aux Troupes de la Reine , pourvû que celles » de France , qui y sont en garnison , eussent » la liberté d'en sortir , avec leurs armes , bagages , & avec tous les honneurs de la guerre , » pour prendre , avec l'Armée , la route qui » seroit jugée la plus convenable ; & que sous » cette condition , les Troupes Françoises se » retireroient de devant *Prague*. » Le Comte de Kônigslegg répondit. *L'offre que vous faites , Mr. le Maréchal , de nous remettre la Ville de Prague , mérite attention , mais la Reine nous a prévenus là-dessus , & suivant les intentions de S. M. nous ne pouvons accepter votre offre , qu'à condition que la garnison se rende prisonniere de guerre ; l'Armée de France , pourra alors se retirer comme elle le jugera à propos. C'est là ce qui dépend de nous d'accorder , & la chose ne peut pas se faire sur un autre pied , puisque sur celui que vous la proposez , Monsieur , l'avantage se trouveroit d'autant plus de votre côté , que l'Armée Françoisse quittant un poste qu'elle ne peut pas tenir , seroit encore renforcée par la Garnison de Prague.* Des raisons pour & contre furent données ensuite par les deux Maréchaux , & la conférence

finit, lorsque le Comte de Königsegg eut dit au Maréchal de Belleisle, qu'il alloit néanmoins dépêcher un Courier à *Vienne* pour y donner avis de cette entrevüe.

C'est de la sorte que s'est passée la conférence tenuë à *Komorzan* le 2. Juillet. Dès le même jour le Prince Charles fit passer la *Moldau* près de *Warszovitz* au Corps de reserve de son Armée, composé des Régimens de Wirtemberg, Dragons, de Birckenfeld & Charles Palfi, Cuirassiers, & de dix mille tant Pandoures, que Waraldins, Hanaques, Croates, & Milices de la *Save*, afin de couper aux François la communication avec le Plat-Pays de ce côté-là, & les empêcher d'en tirer des vivres & des fourrages. Comme le Prince attend depuis ce jour-là le Corps du Général *Festeritz*, qui lui arrive de la *Moravie*, & qui est déjà arrivé le 5. à *Brandeis*, il se rapprochera, vraisemblablement, de *Prague*, & commencera les opérations dans les formes, d'autant plus que la grosse Artillerie attenduë de *Vienne*, vient enfin d'arriver à son Armée. C'est à ce narré, pour la *Bohème*, que nous nous bornons ce mois-ci. Mais en le terminant, nous apprenons, que les Troupes Saxonnnes qui étoient dans ce Royaume, l'ont déjà vuide entièrement. Comme un ordre pareil ne pouvoit s'exécuter qu'ensuite d'un réglemant, ou plutôt d'un accommodement formel avec le Roi de Pologne Electeur de Saxe, la nouvelle de cet accommodement n'a point tardé à venir, & l'on en a appris ce qui est rapporté dans le paragraphe suivant.

IX. *Saxe. Dresde.* Après que le Maréchal de Belleisle & le Comte de Seckendorff furent partis de *Dresde*, le premier pour la *Bohème*, afin

Il y commander l'Armée françoise, & l'autre, à ce qu'il paroïssoit, pour prendre le commandement de l'Armée réunie du Roi de France & de l'Empereur en Baviere, suivant le nouveau plan dont ils étoient convenus en cette Ville, on fut informé de la paix particulière du Roi de Prusse avec la Reine de Hongrie, à laquelle Sa Maj. Polonoise seroit invitée d'accéder. Les Conseils à la Cour, & les conférences entre les Ministres furent tenus journellement sur cet événement, & à la fin on en a vû résulter aussi des Préliminaires d'une paix, qui ont été réglés. Par ces Préliminaires, la Reine de Hongrie cède au Roi plusieurs territoires en Boheme, situés dans les Cercles d'*Elnbogen*, de *Satzer*, de *Leithmaritz* & de *Buntzlau*; ce qui formera un arrondissement du *Voigland*, de la *Misnie* & de la *Lusace*. Le Roi de son côté garantit à la Reine le reste de la *Boheme* & des autres Etats, dont cette Princesse demeure en possession, & le Roi promet en outre d'accéder, dans un tems limité, au Traité de *Breslau*.

X. *Baviere*. Si l'on a eu un long détail à faire de ce qui s'est passé en *Boheme*; on en fera un d'autant plus court de la *Baviere*, puisqu'il n'y est arrivé, contre toute pensée, aucun événement remarquable depuis l'affaire de *Hilkersberg*, rapportée dans nos derniers Mémoires, les Armées de part & d'autre s'étant tenues fort tranquilles dans leurs Camps, & s'y tenant encore, mais en se renforçant journellement. Celle de France aux ordres du Duc d'Harcourt, est toujours aux environs de *Degendorff*, & le Maréchal de Thôring campe à présent près de *Plating*; les Troupes Hessoises & Palatines les ont joint, & par là cette Armée Alliée passe en

nombre celle de la Reine de Hongrie, qui est commandée par le Felt-Maréchal de Kevenhuller. Cependant la situation des Postes que ce dernier Général occupe en-deçà & en-delà du Danube, où il a reçu les vieux Régimens qui sont sortis de *Munich*, est si avantageuse, qu'en même-tems qu'il n'appréhende pas d'y être attaqué, il peut observer l'Armée Alliée, & l'empêcher qu'il n'en marche des Troupes au secours du Maréchal de Broglio; d'ailleurs les Pandoures, avec les Croates n'étant pas plus endormis en *Baviere* qu'en *Boheme*, il se passe également peu de jours, qu'ils ne ramènent du butin de leurs courses.

XI. *Nurnberg*. Les bagages & équipages de l'Armée de France en *Boheme*, qui ont échappé aux Troupes irrégulieres de celle de la Reine de Hongrie, & quantité de chevaux de trait, avec les bagages des Troupes Françaises d'augmentation, qui se sont renduës sous *Prague*, depuis que leur Armée s'y est retirée, sont arrivés près de *Nurnberg* dans le cours du mois de Juin. Quelques Troupes de France sont aussi venuës aux environs de cette Ville, revenant de la frontiere de *Boheme*, & y attendant les ordres de leur Cour sur la continuation de leur route; ce qui dépendra des circonstances qui se présenteront bientôt.

Camp de
Troupes
Hannover-
riennes.

XII. *Hannover*. Ensuite de divers ordres donnés aux Troupes de cet Electorat sur les mouvemens de l'Armée Française de *Westphalie*, elles reçurent enfin celui de sortir de leurs quartiers pour camper, & campent en effet depuis le 8. Juillet qu'elles sont toutes rassemblées près de *Nyenbourg*. Le Lieutenant-Général de *Wendt* en a le commandement, & le 10. les Officiers
d'Artillerie

l'Artillerie qui étoient en garnison à *Hannover*, se mirent en marche vers le Camp, avec tout le Corps de Canonniers, plusieurs pièces de campagne, & un nombre de chariots chargés de munitions. On est attendant l'effet de ce campement, qu'on n'auroit pas cru qui se feroit plus cette année que l'année dernière, si le Roi de la Grande-Bretagne n'avoit formé une grande ligue, au moment qu'on s'y attendoit si peu; ligue qui a fait l'objet de plusieurs grandes conférences que le Baron de Jaxheim, Envoyé de la Reine de Hongrie, a eue avec les Ministres de l'Electorat.

Mais le Maréchal de Maillebois paroît ne plus se presser si fort dans sa marche; cependant il a fait partir une grande quantité de farines vers *Quiliers*, qu'on a tirées principalement du magasin de *Cologne*.

XIII. *Francfort*. La nouvelle imprévue que l'Empereur a eue de la Paix particuliere du Roi de Prusse, qui a été suivie de celle du Roi de Pologne Electeur de Saxe, avec la Reine de Hongrie, & de tous les désavantages des François dans le Royaume de Boheme, a fait que ce Prince a envoyé divers Couriers à *Versailles* pour savoir les sentimens du Roi Très-Chrétien sur ces événemens qui dérangoient si fort les mesures qu'on avoit été prises jusques-là en sa faveur; mais ce qui lui arriva de consolant dans des lettres de Sa Maj. Très-Chrétienne reçues par le retour d'un de ces Couriers; c'est que ce Monarque lui mande, « que quelque
» fâcheux qu'il soit de se voir abandonné par
» des Alliés lorsqu'on comptoit le plus sur
» leur secours, & qu'il étoit le plus nécessai-
» re, de semblables fatalités, quoi qu'impré-

vuës, ne doivent cependant point découra-
ger ; que c'est, au contraire, dans des con-
jonctures telles, qu'il faut faire des efforts
redoublés, pour soutenir l'entreprise dans
laquelle on est engagé, & que S. M. Très-
Chrétienne fera usage de toute la puissance
que Dieu lui a mise en mains, pour la dé-
fense de la Couronne & des droits de S. M.
Impériale. « On se flatte ici sur une déclara-
tion de cette nature, & sur-tout si l'Armée
Françoise en Boheme pouvoit encore recevoir un
secours nombreux, tel, entr'autres, que toute
l'Armée du Maréchal de Maillebois, que les
choses pourroient encore changer de face en
Boheme.

Le Baron de Schmettau qui s'est tenu à la
Cour de l'Empereur, depuis qu'il est venu lui
annoncer le gain de la Baraille de *Chotofitz* près
de *Czaslau*, en partit d'abord après la nouvel-
le de la Paix du Roi de Prusse son Maître, avec
la Reine de Hongrie, sur un ordre exprès qu'il
reçut. Mais il a pris son congé de l'Empereur,
qui en lui faisant un accueil fort gracieux, n'a
pas laissé que de lui faire connoître ses sentimens
par rapport à cette Paix.

Quant à la Diette de l'Empire, les Ministres
des Princes sont dans des délibérations journa-
lières sur les matieres qu'on y traite, mais sur-
tout sur un secours demandé par l'Empereur.
Quelques-uns de ces Ministres ont reçu ordre
de leurs Principaux de donner leur consente-
ment à 30. mois Romains, & d'autres à 40. & à 50.
Les Princes des anciennes Maisons de l'Empire
sont aussi de tems en tems remettre des mémoi-
res à l'Empereur contenant des représentations
& des griefs au sujet de la dernière Capitula-
tion

tion Impériale. Et l'Empereur les a fait assurer, qu'il feroit examiner leurs mémoires la-dessus avec toute l'attention requise.

XIV. *Vienne.* Quoique la Paix soit arrêtée avec le Roi de Prusse, les Ministres de la Reine n'en continuent pas moins des conférences qui l'ont pour objet, parce qu'il faut amener cet ouvrage à un Traité définitif, pour l'exécution des Articles secrets qu'il renferme. Cette Paix, & celle du Roi de Pologne Electeur de Saxe qui l'a suivie, auroit paru diminuer en quelque chose les préparatifs de guerre; mais la Cour les pousse au contraire avec la même chaleur, que ci-devant: elle les fait même augmenter; car on traite avec les Etats de Hongrie, non-seulement pour que les Troupes irrégulières appellées du nom d'*Insurgens*, continuent à servir l'année prochaine; mais aussi afin qu'ils en accordent un nouveau Corps de quinze à seize mille hommes. Neuf mille Transilvains sont aussi en marche actuellement pour passer à l'une ou à l'autre des Armées de la Reine; ils sont déjà arrivés aux environs de Vienne: On continue également à faire venir une quantité prodigieuse de vivres du Royaume de Hongrie, pour les magasins de Bohême & de Bavière; & l'on parle d'armer les Paysans de Bohême, & de leur accorder la liberté; d'où la Reine pourroit se promettre encore des services très-importans.

On compte que Sa Majesté qui est au Château de *Schönbrunn* depuis le départ du Grand Duc son Epoux pour l'Armée de Bohême, se rendra incessamment à *Presbourg*, afin de régler avec les Etats d'Hongrie la prolongation du terme des *Insurgens*, & qu'ensuite elle se rendra

dra à Prague afin de s'y faire couronner. Le 16. Juin elle a été relevée de ses couches, & a paru pour la première fois en public. Le lendemain S. M. accompagnée du Grand Duc, qui étoit encore pour lors à Vienne, & de l'Archiduchesse Marie-Madelaine, se rendit à l'Eglise Métropolitaine, & assista au *Te Deum* qui fut chanté en actions de grâces des avantages remportés en Bohême. Le 18. on commença dans la même Eglise des Prières de quarante heures, qui ont continuées dans toutes les autres Eglises de cette Capitale, pour implorer la continuation de la bénédiction du Ciel sur les armes de S. M.

Lettre du Grand Duc au Colonel de son Régiment.

XV. Nous finirons cet article par la Lettre suivante du Grand Duc de Toscane, écrite de Vienne le 20. Mai, au Baron Olivier & de Melligni, Gentilhomme Lorrain, Colonel Commandant le Régiment de Son Altesse, au sujet de la Bataille de Chotofuz près de Czaslau.

Quoique l'affaire qui s'est passée auprès de Czaslau ne m'ait pas fait le plaisir, qu'elle m'auroit pu faire, j'ai pourtant eu une grande consolation d'avoir appris la façon dont mon Régiment s'y est conduit; je souhaite que vous lui en fassiez savoir ma satisfaction, & que je n'ai jamais douté qu'il ne tâcheroit à me faire honneur dans l'occasion. Ainsi je souhaite que tant aux Officiers de l'Etat Major, qu'à tous les autres, & au Régiment en général vous témoigniez mon contentement de leur bonne conduite, & les assuriez que je chercherai volontiers les occasions de distinguer un Régiment, qui cherche de son côté à se distinguer & à mériter le nom qu'il porte. Je ne doute pas qu'ils ne continueront sur ce pied; & je vous assure que la satisfaction que j'en ressens leur doit être un témoignage

moignage de ma façon de penser pour eux. Je vous recommande en outre d'avoir toujours join que cela se soutienne, & que dans toutes les occasions ils se distinguent tous plutôt par les actions que par le rang. Comme mon Frere me mande d'être aussi en particulier content de vous, je vous en marque aussi ma satisfaction, & suis &c. Signé FRANÇOIS.

On a cru devoir joindre ici cette Lettre, pour désabuser ceux, qui, sur de fautes insinuations de quelques particuliers mal intentionnés, auroient pû prendre la pensée que le Régiment de François - Lorraine, avoit manqué en quelque chose à la Bataille *Chorositz*, à ce qu'il devoit à son honneur, & à la gloire du nom qu'il porte.

Des bruits malignement répandus après la Bataille de *Mollwitz* en *Silesie*, tendoient déjà à ternir la réputation du Régiment du Sérénissime Prince Charles de Lorraine, quoique ce Régiment se fut également acquis beaucoup de gloire par la bravoure & l'intrepidité qu'il montra dans le combat, & dont le Prince rémoigna aussi sa satisfaction, par une Lettre qu'il écrivit à ce Corps, après avoir eu un détail pertinent de sa conduite dans l'action.

Pour preuve d'autant plus grande que le Grand Duc est satisfait de la maniere dont s'est comporté Mr. le Baron Olivier & de Meligni à la journée de *Czaslau*, c'est que ce Seigneur a été créé peu après Général Major des Armées de la Reine, quoiqu'il ne fut Colonel que depuis la Bataille de *Mollwitz*.

Nous ne donnerons point ce mois-ci d'Article du Nord, en ayant donné deux fort amples consécutivement. Nous avons préféré aux matieres d'ailleurs peu intéressantes qu'il y auroit à en rapporter, celles que nous a présenté l'Allemagne. Tout ce qu'il y a au surplus de la guerre entre la *Russie* & la *Suede*, c'est qu'il n'y a eu aucune tentative, ni entreprise qui eut été faite depuis ce qu'on en a dit, par les Troupes de ces deux Couronnes en *Finlande*, où elles sont fort tranquilles, quoique prêtes à exécuter les ordres qu'elles pourroient recevoir. On fait au contraire qu'on travaille à la paix; qu'il y a une négociation ouverte à cet effet; que la *Suede* paroît à present la souhaiter avec autant d'empressement, qu'elle en avoit témoigné pour la guerre l'année dernière; qu'elle a fait faire des propositions à la Czarine, infiniment plus acceptables que celles qu'elle lui avoit faites jusqu'ici, & qu'elle se sert à cet effet du canal du Marquis de la Chetardie, Ministre de France à la Cour de *Petersbourg*; mais qu'il n'y a pas encore d'apparence que la *Russie* s'éloigne, pour entrer dans cette paix, de la teneur du Traité de *Nystatt*, sur lequel elle se recie toujours.

En attendant ce qui se passera soit pour la continuation de la guerre, soit pour la paix à négocier, il y a quatre Fregates Russiennes qui croisent à la hauteur de l'Isle de *Rugen*, afin d'empêcher le passage des Bâtimens, qui transportent des vivres de la *Pommeranie-Suedoise* dans les Ports du Royaume de *Suede*; & l'Armée Rus-sienne est en marche en *Finlande*, pour s'avancer vers *Friederichsham*.

Pour ce qui est de l'élection d'un Duc de

Courlande : on ne peut pas passer ici, que le 13. Juin le Comte Maurice de Saxe s'est rendu accompagné du Ministre de France, auprès de la Czarine qui est encore à *Moscou*; qu'il a eu depuis deux audiences de cette Princesse, dans lesquelles il lui a exposé ses droits au Duché de *Courlande*, & qu'il eseroit que S. M. voudroit bien avoir égard au préjudice qu'il ressentiroit d'une nouvelle élection : Que là-dessus la Czarine lui a conseillé de s'accommoder avec le Prince de Hesse-Hombourg. Nous pourrons ainsi savoir le mois prochain, de quelle maniere cette affaire aura été accommodée entre les deux prétendans au Duché.

ARTICLE VI.

Qui contient les Morts de Personnes Illustres depuis le mois dernier.

LE Pere Guerra, Evêque de Segovie, Abbé de *St. Ildefonse*, & Confesseur de la Reine d'*Espagne*, mourut le 29. Mai à *Madrid*.

Le 1. Juin mourut au Château Royal d'*Arranjuez* près de *Madrid*, la Marquise de Solera, Dame du Palais de la Reine, âgée seulement de 22. ans : Elle étoit fille du Duc de *Fernandina*, & mariée au Marquis de Solera, fils du Duc de *S. Estevan de Gormaz*, Grand Ecuyer du Roi d'*Espagne*.

Don Paul de Médicis, Agent du Grand Duc de *Toscane*, a payé le même tribut à *Lisbonne* fort regretté.

Mr. le Baron de Pallandt, Seigneur de *Wolsfeld*, près d'*Epternach*, qui est un Bourg situé à sept lieues de la Ville de *Luxembourg*.

Général Major des Armées de la Reine de Hongrie & de Bohême, est mort de ses blessures en Bohême, chez les Prussiens; qui le firent prisonnier de guerre à la Bataille de *Cotofuz* près de *Czaslau*, dans laquelle il eut une jambe emportée, après y avoir donné des marques de sa valeur. Les Prussiens lui ont rendu les derniers honneurs d'une manière convenable à son rang & à sa naissance; car ce Seigneur étoit d'une Famille très-noble, & qui existe depuis plus de huit siècles. On la connoissoit en *Pologne* avant l'année 968. sous le nom de *Germinerski*; & le premier qui changea ce nom en celui de *Pallandt*, fut le Seigneur *Wilprandt Germinerski*, qui étoit fort avant dans les grâces de l'Empereur *Charles-Magne*. La Famille des Barons de *Pallandt* a donné dans tous les tems de Grands Hommes à l'Etat & à l'Eglise, & le Général dont nous annonçons la mort, n'avoit pas manqué de suivre l'exemple de ses Ancêtres.

Le 20. la mort enleva à *Prague* Messire *Jacques-Emanuel* Marquis du Vallé, Vidame du Mans; Brigadier des Armées du Roi Très-Chrétien, à l'âge de 36. ans.

Le 26. mourut à *Zirlau* en *Silésie* le Comte *Conrad-Ernest-Maximilien* de *Hochberg*; Comte du St. Empire, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir du Roi de Prusse: Il étoit dans la 60. année de son âge.

François *Dauvet Desmarts*, Bailly-Grand-Croix, Grand Trésorier de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, & Commandeur de la Commanderie d'Osmond en *Picardie*, est mort à *Paris* le 28. âgé de 85. ans.

Le 9. Juillet mourut à *Nancy* Messire *François-*

des Princes &c. Août 1742. 157

çois-Anne Comte du Puy, Seigneur de Domgermain, Avrainville & Wascourt, Conseiller d'Etat de feu S. A. R. le Duc Leopold de Lorraine, ancien Président des Grands Jours du Prince de Vaudémont, Conseiller à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois &c.

F I N.

E R R A T A pour le mois d'Août.

Page 66. ligne 33. capitulation, lisez capitulation. Pag. 67. ligne 8. commerce, la dureté, lisez commerce & la dureté.

T A B L E

D E S M A T I E R E S.

du mois d'Août 1742.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	Pag. 81
ARTICLE II. <i>Italie.</i>	88
ARTICLE III. <i>France, Espagne & Portugal.</i>	101
ARTICLE IV. <i>Angleterre, Hollande, & Pays-Bas.</i>	115
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	129
ARTICLE VI. <i>Morts.</i>	155

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacrae Cæsareæ & Catho-
licæ Majestatis, ad sexennium.*

EX Mandato Sacrae Cæsareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscumque Librariam negociationem exercentibus, ferid firmiterque inhihetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Suae Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove caractere aut formâ excudere, recudere, vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citrà supranominati Andreae Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcumque exemplarium, & insuper multæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo, & parti læsæ ex æquo decernendæ. Datum Vienna 8. Augusti 1740. Infrascripti erant CAROLUS. (L. S) Vt. Jo. Ad. Comes de Metfch. Ad Mandatum Sacrae Cæsareæ Majestatis proprium. E. F. LIBER BARO DE GLANDORFF.